



Commission de  
services régionaux

Péninsule acadienne

# RAPPORT ANNUEL

---

# 2022

# TABLE DES MATIÈRES

## COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

### MESSAGE DU PRÉSIDENT

### MESSAGE DE LA PREMIÈRE DIRIGEANTE

### MANDAT

### MISSION, VISION, VALEURS

### PROFIL DE LA RÉGION

### GOVERNANCE ET ADMINISTRATION

- *Le conseil d'administration*
- *Noms des collectivités bénéficiant des services de la CSRPA Les comités*
- *Structure organisationnelle*
- *Renseignements sur les réunions du Conseil d'administration*
- *Organigramme de la structure organisationnelle administrative*

## PRESTATION DES SERVICES

### SERVICE D'AMÉNAGEMENT LOCAL

### SERVICES DES DÉCHETS SOLIDES

### TRANSPORTS COLLECTIFS

## SERVICES COLLABORATIFS

### TOURISME

### AÉROPORT DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

### SERVICE DE CONTRÔLE DES CHIENS

## RÉALISATIONS ET DÉFIS

- *Étude d'optimisation des services d'incendie*
- *Véloroute – entretien des sections localisées dans les DSL*  
*Planification régionale*
- *Apperçu des sources de financement de la CSRPA*

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

### REGARD VERS L'AVENIR

### ANNEXES

### ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2022



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel 2022 de la Commission des services régionaux-Péninsule acadienne CSRPA. Comme vous le savez, votre CSRPA a vécu une transformation, au courant de l'année, au même titre que les municipalités de la Péninsule acadienne à la suite de la réforme de la gouvernance locale.

C'est un dossier qui a monopolisé plusieurs intervenants terrains ainsi que le Conseil d'administration et qui a façonné le paysage municipal de la Péninsule acadienne et de surcroît la membricité du Conseil d'administration de la CSRPA.

Je tiens à remercier chaleureusement M. Hermel Vienneau, facilitateur de la transition, pour son appui et ses conseils avisés ainsi que mon prédécesseur M. Jacque Boucher pour avoir présider les réunions de la CSRPA et avoir piloter le dossier de la réforme avec tact et diplomatie.

De plus, je tiens à remercier l'ensemble des maires qui ont donné de leur temps et de leur savoir en siégeant à différents comités de la CSRPA afin de faire cheminer les différents dossiers.

À la suite de cette réforme, la CSRPA s'est vu hériter de nouveaux mandats qui devront permettre d'une part, une plus grande concertation et mobilisation des acteurs municipaux et des partenaires et d'autre part, une plus grande cohésion dans les actions globales de développement à différents niveaux afin de mieux répondre aux enjeux de notre belle Péninsule acadienne. Un travail d'arrimage des nouveaux mandats et des services offerts vont faire parti des priorités pour l'année à suivre.

Je ne peux qu'apprécier et féliciter, au nom du Conseil d'administration, l'énorme travail déployer par la première dirigeante, Mélanie Thibodeau et toute son équipe afin de s'assurer que les services offerts aux municipalités et par ricochets aux citoyens.nes soient exemplaires.

En terminant, je vous invite à parcourir les pages de ce rapport qui dénotent du travail qui a été accompli et je vous remercie de faire confiance à votre CSRPA qui voit à l'amélioration continue des processus et façon de faire pour le plus grand bénéfice des municipalités et de ses résidents.

**Kassim Doumbia**  
**Président**



## MESSAGE DE LA PREMIÈRE DIRIGEANTE

Je suis fière de vous présenter le Rapport annuel 2022 de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne qui résume l'ensemble des activités de la dernière année. La dernière année a été évidemment marquée par le travail colossal effectué dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale.

Les commissions de services régionaux se sont vues attribuées bon nombre de nouveaux mandats dont entre autres le développement économique, le développement communautaire et le partage des coûts des infrastructures sportives, loisirs et culturels.

Ces services en particulier ont demandé énormément d'attention de la part de notre équipe afin de bien saisir le rôle que joueront nos organisations dans ces secteurs autrefois attribués principalement aux autorités provinciales et locales.



L'élaboration de ces nouvelles structures au sein de la CSR a demandé beaucoup de rencontres et de discussion avec les intervenants du milieu afin d'assurer une réelle complémentarité de ses services et éviter la duplication. Pour ce qui est des services de tourisme, de transport régional et de sécurité publique faisant déjà partie intégrante de notre organisation, nous avons dû modifier certains éléments de nos mandats afin de répondre à ceux proposés par le ministère des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. Tous ces services prendront forme officiellement en 2023 et les plans d'actions reliés à chacun d'eux seront définis dans notre nouvelle stratégie régionale qui sera présentée à la fin du mois de juin 2023.

En ce qui a trait à nos services traditionnels, nous avons dû faire face à des hausses considérables des coûts. Engendrés par un contexte économique exceptionnel, ces hausses se sont fait principalement sentir dans nos postes budgétaires reliés à l'essence et à l'entretien de nos équipements. Des efforts importants ont dû être apportés afin de maximiser les opérations, permettant de limiter les dépassements de coûts prévus. J'aimerais souligner le travail extraordinaire des employés de la commission. Tous les changements apportés au cours des derniers mois n'ont pas toujours été évident, mais votre collaboration continue au processus a contribué à bâtir une structure solide et professionnelle de prestation de services. Merci de votre confiance ainsi que de votre engagement au succès de notre organisation.

Pour terminer, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration actuel ainsi que celui précédent, pour leur collaboration dans la mise sur pied des nouveaux mandats. Une mention spéciale au comité de transition ainsi qu'à M. Hermel Vienneau, facilitateur de la transition, de leur appui inconditionnel à la mise sur pied des nouveaux mandats.

**Mélanie Thibodeau**  
**Première dirigeante**

# MANDAT

Les 12 commissions de services régionaux ont été établies en 2013 pour faciliter la collaboration nécessaire entre les communautés, afin d'assurer que les municipalités et les DSL sont davantage en mesure de répondre aux besoins des résidents en matière de services et de bénéficier des efforts collectifs visant à bâtir et à maintenir des régions plus fortes.

## LES SERVICES MANDATAIRES

---

- Planification régionale
- Planification locale dans les districts de services locaux
- Gestion des déchets solides
- Collaboration pour les services de police régionaux
- Planification des mesures d'urgence régionales
- Planification et partage des coûts des infrastructures régionales sportives, récréatives et culturelles

## AUTRES SERVICES OFFERTS

---

- Planification locale dans les municipalités
- Tourisme
- Aéroport de la Péninsule
- Collecte des déchets
- Étude d'optimisation des services d'incendie
- Contrôle des Chiens
- Véloroute (DSL)
- Transport régional



La Commission de services régionaux  
Péninsule acadienne a comme  
mission de faciliter la mise en commun  
des services et la gestion des décisions  
à portée régionale et infrarégionale,  
en vue de favoriser l'efficacité et la  
qualité de ceux-ci.



## MISSION



Que la Commission de services  
régionaux Péninsule acadienne soit  
reconnue pour la qualité de son service  
aux citoyens de la Péninsule acadienne,  
en plus de devenir un partenaire  
incontournable dans l'élaboration  
des projets à portée régionale.



## VISION

## VALEURS

### RESPECT

Valeur préconisant la dignité dans les rapports entre les élus, les employés et les citoyens, qui se manifeste par l'écoute, la recherche du consensus et par l'intérêt commun sur le bien individuel.

---

### TRANSPARENCE

Dans une optique de transparence et de prise de décision éclairée, nous communiquons une information de qualité, complète, facilement accessible et compréhensible. Nous assurons également une rétroaction aux personnes concernées quant aux décisions prises.

---

### SATISFACTION DES CITOYENS

Les élus, aussi bien que les employés, se font point d'honneur d'être à l'écoute, de satisfaire, dans les limites du raisonnable et du respect de la mission de la CSRPA, aux exigences des citoyens et des contribuables envers qui ils sont imputables.

Notre personnel démontre un grand souci de la qualité du service en respectant les normes professionnelles en plus de maîtriser les compétences indispensables pour mener à bien son travail.

PROFESSIONNALISME

Les employés et les membres s'impliquent activement dans la réussite de la mission de la CSRPA. On reconnaît l'esprit d'équipe lorsqu'il y a entraide, collaboration et solidarité entre l'équipe de travail et les différents partenaires. Le partage d'information est constant et chaque personne participe activement aux discussions et s'implique à la poursuite d'objectifs communs.

TRAVAIL  
D'ÉQUIPE

Les actions et les décisions prises par notre organisation sont guidées par l'honnêteté, la justice et l'équité.

INTÉGRITÉ

# PROFIL DE LA RÉGION

## Territoire

Le territoire de la CSRPA s'étend sur 2 150 km<sup>2</sup> et occupe 3 % de la superficie provinciale.

## Assiette fiscale

L'assiette fiscale pour l'ensemble du territoire de la CSRPA pour l'année 2022 était de 3 189 725 250 \$ comparativement à 3 053 531 749 \$ pour l'année précédente, représentant ainsi une augmentation de 4,5 %. Cette augmentation est tout de même considérable si on la compare avec les dernières années (2021 – 1.2 %, 2020 – 3.1 %, 2019 – 3.3 %).

Malgré cette constatation positive, cette augmentation est bien en dessous de ce que les régions du sud de la province a connu en terme d'investissement au sol. En termes des autres régions, la CSRPA est la 5<sup>ième</sup> CSR en importance en ce qui a trait à son assiette fiscale.

## Population

En 2022, la population de la Péninsule acadienne s'établit à 46 567. Cette légère baisse serait attribuée principalement par la modification des frontières de la commission suite à la réforme de la gouvernance locale, mais également par une baisse de la population.

Contrairement aux régions du sud qui ont connu pour leur part une augmentation fulgurante de leur population, engendrée par une entrée massive de nouveaux arrivants en provenance principalement des autres provinces du Canada, principalement l'Ontario. Les données présentées ci-dessous par municipalité présentent la variation de la population dans les municipalités de la Péninsule acadienne.

## Variation de la population dans les municipalités de la PA entre 2016 et 2021

Municipalités	Population 2021	Population 2016	Variation
Bas-Caraquet	1 311	1 305	6
Bertrand	1 153	1 166	-13
Caraquet	4 285	4 248	37
Grande-Anse	731	899	-168
Lamèque	1 301	1 285	16
Le Goulet	749	793	-44
Maisonnette	535	495	40
Neguac	1 692	1 684	8
Paquetville	718	720	-2
Saint-Isidore	810	764	46
Saint-Léolin	615	647	-32
Shippagan	2 672	2 580	92
SMSR	820	879	-59
Tracadie	16 043	16 114	-71
<b>Total</b>	<b>33 435</b>	<b>33 579</b>	<b>-144</b>

# GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La commission de services régionaux Péninsule acadienne est dirigée par un conseil d'administration de dix-neuf (19) membres représentés à la table de travail par quatorze (14) maires et cinq (5) représentants généraux de districts de services locaux. Les noms qui figurent dans la liste ci-dessous représentent le conseil d'administration au cours de l'année 2022.

Nom	Poste	Localité représentée
Boucher, Jacques	Administrateur/Président	DSL
Chiasson, Roger	Administrateur	Bas-Caraquet
Doiron, Jean-Claude	Administrateur	DSL
Doumbia, Kassim	Administrateur/Trésorier	Shippagan
Godin, Maurice	Administrateur	DSL
Godin, Yvon	Administrateur	Bertrand
Haché, Jules	Administrateur	Lamèque
Haché, Thérèse	Administrateur	Grande-Anse
Lanteigne, Joseph	Administrateur	Saint-Léolin
LeBouthillier, Louis	Administrateur	Saint-Isidore
Losier, Denis	Administrateur	Tracadie
Mallet, Paul-Aimé	Administrateur	Le Goulet
Poirier, Anthony	Administrateur	Maisonnette
Robichaud, Luc	Administrateur	Paquetville
Ross, Alyre	Administrateur	DSL
Savoie, Benoit	Administrateur	DSL
Savoie, Bernard	Administrateur	Ste-Marie-St-Raphaël
Savoie, Georges Rhéal	Administrateur/Vice-Président	Neguac
Thériault, Bernard	Administrateur	Caraquet

## Les noms des collectivités bénéficiant des services de la CSRPA

Les commissions de services régionaux sont régies par les communautés et agissent comme des agents de prestations de services. Dans le cas de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne, elle dessert quatorze (14) municipalités et trente-deux (32) districts de services locaux. Voici la liste exhaustive de chacune de ses localités et les services qu'elles ont reçu en 2022:

Communautés	Déchets solides élimination	Déchets solides Collecte des déchets	Urbanisme	*Lieux inesthétiques	*Contrôle des chiens	Tourisme	Aéroport	*Entente commune OMU	Transport régional
Bas-Caraquet	✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓
Bertrand	✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓
Grande-Anse	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Le Goulet	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Maisonnette	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Neguac	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Paquetville	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Saint-Isidore	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Saint-Léolin	✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓
Ste-Marie-St-Raphaël	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Caraquet	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Lamèque	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Shippagan	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Municipalité Régionale Tracadie	✓	*	✓			✓	✓		✓
DSL	✓	✓	✓			✓	✓		✓

\*La Municipalité régionale de Tracadie participe aux services reliés à l'enfouissement des déchets et le triage des matières recyclables.

### **\*Entente de communication OMU**

Certaines municipalités de la PA ont établi des ententes avec la CSRPA afin de les appuyer au niveau communication lors d'une situation d'urgence.



### **\*Lieux inesthétiques**

Certaines municipalités ont établi des ententes avec la CSRPA afin de les appuyer dans leur démarche d'application de leur arrêté sur les Lieux inesthétiques et dangereux. Ces ententes sont établies par dossier traité.

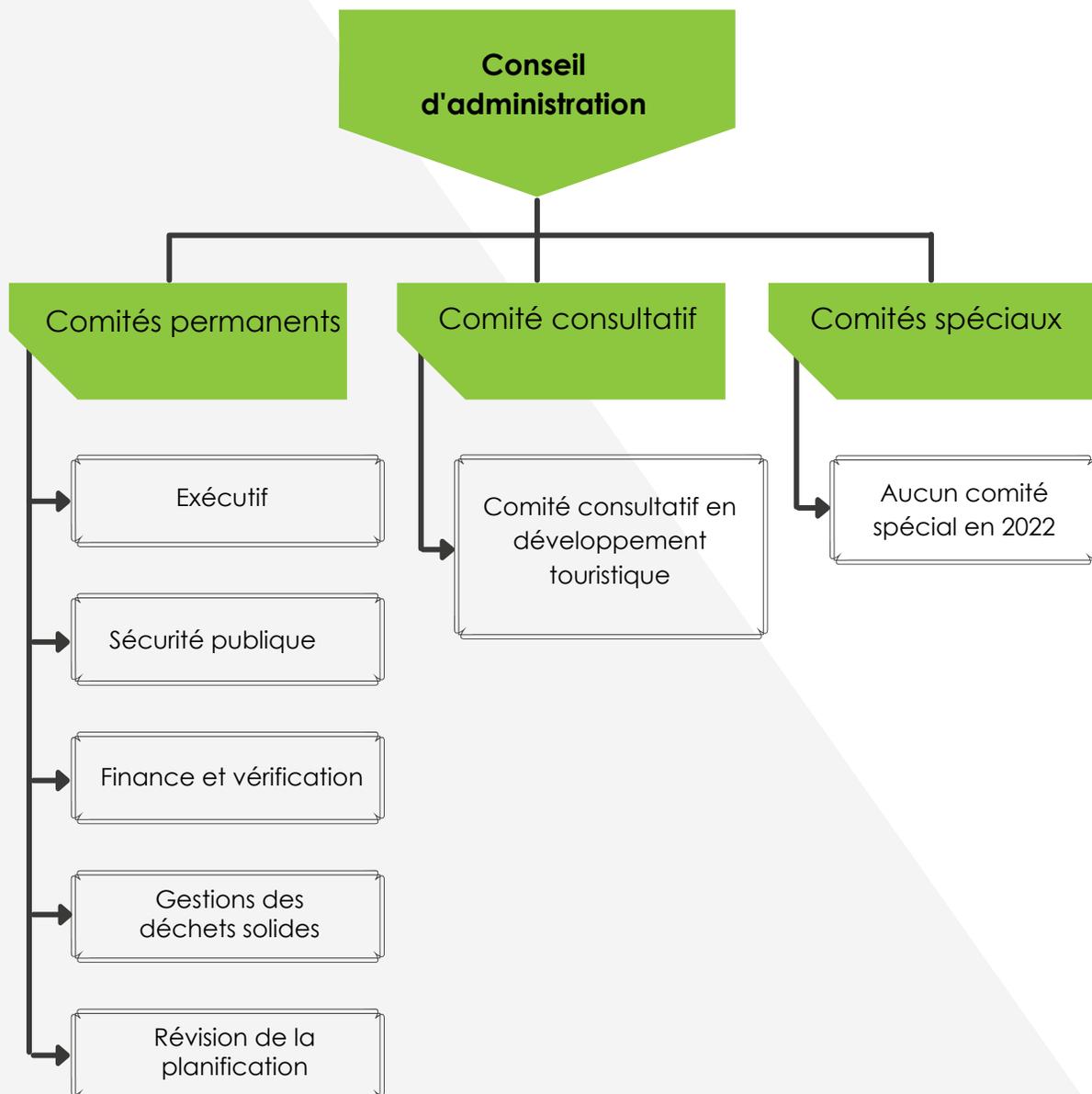
### **\*Contrôle des chiens**

Toutes les municipalités de la PA, à l'exception de la Municipalité régionale de Tracadie, reçoivent les services de contrôle des chiens et de fourrière de la CSRPA. Les DSL reçoivent ce service de la SPCA..



## Les comités

L'alinéa 12(1) b) de la Loi sur la prestation des services régionaux donne au conseil d'administration le pouvoir de prendre et d'approuver des règlements administratifs régissant la constitution et le fonctionnement de comités et la détermination de leur mandat. Pour exercer cette attribution, le conseil d'administration de la CSRPA a établi certains comités afin de s'acquitter de ses fonctions plus efficacement.



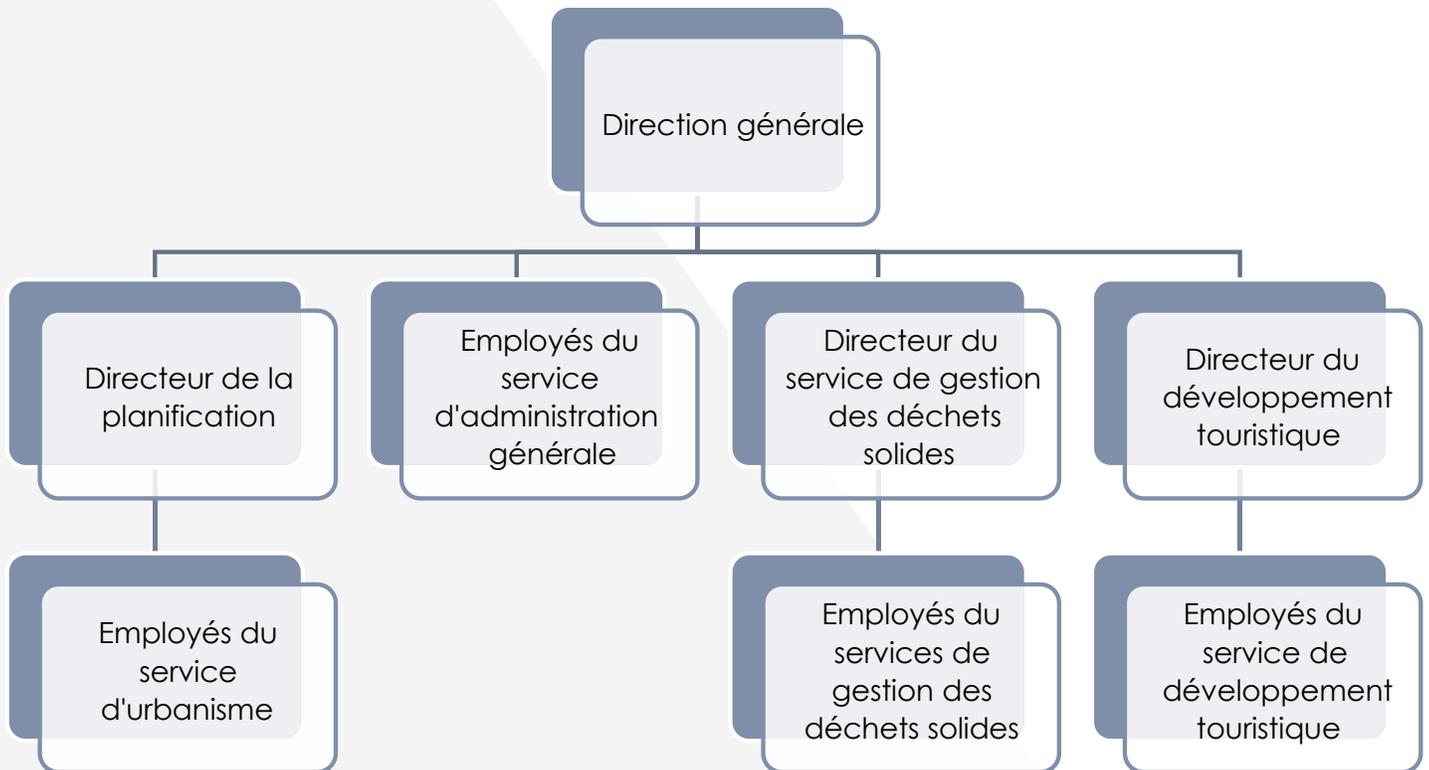
## RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la CSRPA s'est réuni à sept (7) reprises. En principe, les réunions du conseil d'administration ont lieu une fois par mois, sauf les mois de juillet et août. La participation des membres aux séances ordinaires se situe à 88 % alors que celle des comités se situe en moyenne à 71 %. Il est à noter que le taux de participation aux séances ordinaires prend en considération la présence des membres suppléants.

Les comités	Nombre de réunions en 2022	Taux de participation	Noms des membres	Poste
Conseil d'administration – séance ordinaire	7	88 %	Voir tableau à la page 10	Voir tableau à la page 10
Comité exécutif	7	77 %	Jacques Boucher Georges R. Savoie Kassim Doumbia Jules Haché Jean-Claude Doiron	Président Vice-président Trésorier Membre Membre
Comité des services de gestion des déchets solides	3	75 %	Yvon Godin Louis LeBouthillier Benoit Savoie Alyre Ross	Président Membre Membre Membre
Comité de la sécurité publique	1	100 %	Luc Robichaud Georges R. Savoie Bernard Thériault Maurice Godin	Président Membre Membre Membre
Comité des finances et de vérification	1	75 %	Kassim Doumbia Yvon Godin Thérèse Haché Alyre Ross	Président Membre Membre Membre
Comité de révision de la planification (Voir tableau à la page 59)	16	98 %	Jean-Claude Doiron Philippe Ferguson Georges R. Savoie Simon Savoie Benoit Savoie Line Thériault	Président Membre Membre Membre Membre Membre
Comité tourisme	0	0 %	Denis Losier Jules Haché	Membre Membre

## Organigramme de la structure organisationnelle administrative

Afin d'assurer la prestation des services aux communautés membres, le conseil d'administration de la CSRPA est épaulé par une équipe de quarante-six employés. Sous la direction de la directrice générale, les employés sont répartis dans trois services distincts : service d'administration générale, service d'urbanisme et service de gestion des déchets solides.





# PRESTATION DES SERVICES



Commission de  
services régionaux  
Péninsule acadienne

2022



# SERVICE D'AMÉNAGEMENT LOCAL

Prestation des services

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service d'aménagement local à l'ensemble des quatorze (14) municipalités et des trente-deux (32) districts de services locaux de la Péninsule acadienne (voir tableau à la page 12). L'ensemble de son service se résume aux tâches suivantes:

- Développer les outils de planification nécessaires à l'aménagement et au développement du territoire. La CSRPA élabore et met à jour des plans municipaux et ruraux ainsi que les arrêtés qui en découlent (zonage, construction et lotissement) en collaboration avec les municipalités et la province;
- Conseiller les quatorze (14) municipalités et le ministre responsable des DSL;
- Veiller à l'utilisation du sol et à son contrôle en délivrant des permis d'aménagement ou de construction et en procédant à l'inspection des bâtiments et des constructions, afin de s'assurer du respect des dispositions du Code national du bâtiment du Canada et des réglementations provinciales et municipales;
- Servir et accompagner la population dans ses projets de développement.

### Permis de construction

En consultant le tableau, vous constaterez que la CSRPA a attribué 647 permis de construction en 2022. Cela représente une diminution de 7 % comparativement à l'année précédente où 697 permis avaient été émis. La valeur des travaux a par contre presque triplé, soit une augmentation de 165 % pour se situer à 97 587 122 \$.

Les nouvelles constructions résidentielles sont revenues dans les moyennes annuelles habituelles en 2022, passant de 59 à 85, soit une augmentation de 44 %.



On constate que la diminution du nombre de permis s'est stabilisée par rapport à la tendance des 4 dernières années. Des gros projets dans la région comme le Centre régional des générations Caraquet, le foyer de soin à Saint-Isidore ou le développement de logements à Tracadie pour ne citer qu'eux, ont grandement contribué à cette augmentation sans précédent de l'investissement au sol.

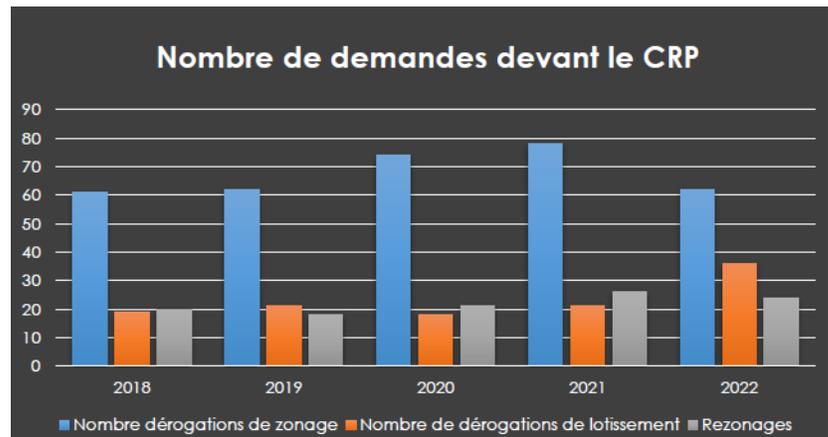
## Dérogation

Le processus de dérogation permet actuellement de créer certains ajustements dans l'application des règlements de zonage, de lotissement et de construction, permettant ainsi la réalisation de certaines constructions qui contreviennent à la réglementation ou de régulariser certains travaux qui ne sont pas tout à fait conformes à celle-ci.

Au cours de l'année 2022, la CSRPA a reçu 98 demandes de dérogation, dont 17 ont été étudiées à l'interne (17 %) et 81 ont été présentées devant le comité de révision de la planification (CRP). De ce nombre, 86 demandes provenaient des municipalités et 12 des DSL. C'est une augmentation du nombre de demande comparativement à l'année précédente.

Parmi celles-ci, 112 points dérogatoires au zonage et au lotissement ont été acceptés dans les municipalités et 16 dans les DSL; on en compte 18 qui ont été refusés dans les municipalités et une seule dans les DSL.

**Nombre de dérogations étudiées par la CSRPA au cours des 5 dernières années**



## Lotissement

En 2022, il y a eu 134 nouveaux lots créés et 60 parcelles pour l'ensemble des municipalités. Pour ce qui est des DSL, 35 nouveaux lots et 8 parcelles ont été créés. Dans l'ensemble de la Péninsule acadienne, on note une diminution des activités de lotissement uniquement dans les DSL équivalent à une baisse de 30 % du nombre de lots créé comparativement à l'année 2021.

En ce qui a trait au nombre de rues créées en 2022, la CSRPA a autorisé 7 rues publiques et 3 rues futures.

Aucune approbation d'accès privés n'été donnée dans les DSL au cours de l'année 2022.

## Nombre de lotissements approuvés par la CSRPA en 2022

Localités membres	Lots	Parcelles	Lots consol.	Rues publ.	Rues fut.	Ext. Rues	Accès privés	Lots en drapeau
Bas-Caraquet	1	5	0	0	0	0	0	1
Bertrand	0	5	9	2	0	0	0	0
Caraquet	8	21	11	0	2	1	0	18
Grande-Anse	2	0	0	0	0	0	0	2
Lamèque	5	5	5	0	0	0	0	5
Le Goulet	2	3	4	0	0	0	0	2
Maisonnette	0	0	0	0	0	0	0	0
Neguac	17	0	13	0	0	1	0	17
Paquetville	8	0	0	0	0	0	0	8
Shippagan	10	8	18	0	0	0	0	10
St-Isidore	2	0	0	0	0	0	0	2
St-Léolin	0	0	0	0	0	0	0	0
Ste-Marie-St-Raphaël	3	1	3	0	0	0	0	3
Tracadie	66	8	64	5	1	0	0	66
<b>Total municipalités</b>	<b>134</b>	<b>56</b>	<b>127</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>134</b>
DSL	35	8	32	0	0	0	0	35
<b>Grand total</b>	<b>169</b>	<b>64</b>	<b>159</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>169</b>

### Avis d'infraction

Pour l'année 2022, nous avons répondu à 110 plaintes. De ces plaintes 68 infractions ont été constatées et communiquées aux propriétaires par avis. Ce document est posté ou délivré en mains propres aux propriétaires qui ont entrepris un aménagement ou une construction sans autorisation. 27 des 68 infractions ont été réglées et 34 sont toujours en traitement. Nous avons apportés 11 dossiers en procédures légales.

Sur un total de 647 permis émis, 68 avis d'infraction ont été enregistrés. Ce ratio peut signifier que 10 % des permis émis ont débuté sans permis.

## Nombre d'avis d'infraction émis au cours des quatre dernières années

<b>Municipalités/DSL</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Bas-Caraquet	6	9	13	3
Bertrand	5	0	5	3
Caraquet	16	2	12	9
Grande-Anse	4	0	9	3
Lamèque	3	0	8	0
Le Goulet	1	0	8	1
Maisonnette	1	3	4	1
Neguac	4	11	4	1
Paquetville	5	0	0	1
Shippagan	11	6	13	5
St-Isidore	0	0	3	0
St-Léolin	0	0	6	6
Ste-Marie-St-Raphaël	6	0	5	2
Tracadie	9	14	11	22
<b>Total municipalités</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>29</b>	<b>58</b>
<b>DSL</b>	<b>71</b>	<b>45</b>	<b>101</b>	<b>10</b>
<b>Grand total</b>	<b>85</b>	<b>48</b>	<b>130</b>	<b>68</b>

### Commission d'appel

La Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme est chargée d'entendre les appels de l'évaluation des biens-fonds, les appels sur l'utilisation des terres et les décisions de planification de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Elle entend également les appels des comités du patrimoine locaux en vertu de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine municipal.

Au cours de l'année 2022, 1 appel a été déposé pour notre région devant la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme du Nouveau-Brunswick. Cet appel a été rejeté par la commission d'appel.

## Réalisation du service d'urbanisme en 2022

Le plan de travail est une vision à long terme de la direction que le service doit prendre pour assurer avec professionnalisme ses responsabilités.

Plusieurs orientations stratégiques ont été définies afin de guider le service dans sa progression annuelle. Dans ces orientations, des objectifs ont permis de mettre en place des actions concrètes pour l'application du plan.

### Communication - collaboration

*(Éducation, transparence, démontrer l'excellence du service rendu (temps utilisé / coût et professionnalisme de l'information transmise)*

- Formation des commissaires (CRP) :
  - Réunion de travail sur les décisions de la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme.
  - Présentations sur l'urbanisme à certains conseils municipaux
  - Présentation sur le service d'urbanisme aux DG des municipalités
- Utilisation des services d'application des arrêtés à l'externe.
  - Coordination et mise en place des procédures de fonctionnement.

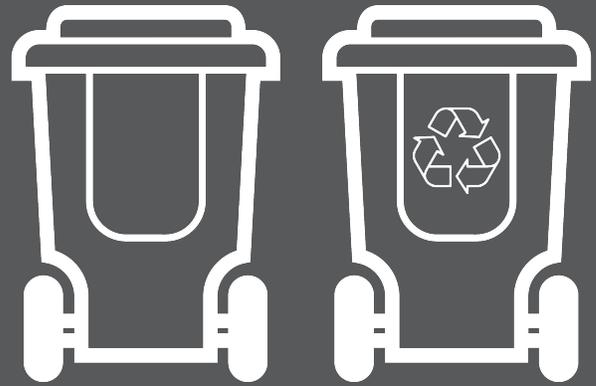
- Mises à jour des services informatiques
  - Migration de notre service de cartographie avec la CSRNO
  - Programmation de notre nouvelle plateforme de permis en ligne CCloudPermit pour janvier 2023.;

### Procédures de fonctionnement

(Prédictibilité, clarté, accessibilité, fiabilité et intégrité de l'information)

- Planification locale :
  - Travail d'accompagnement et de consultation pour la réforme municipale.
- Consultations en groupes de travail représentant les différents territoires de la nouvelle municipalité à venir de caraquet sur son nouveau plan municipal.
- Intégration des changements climatiques :
  - Projet FFE sur la stabilisation naturelle des berges et des rives, Phase 2 du projet de Caraquet. Merci à l'administration municipale d'avoir accepté la gestion future du site !





# SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

Prestation des services

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service de gestion de déchets solides à l'ensemble des quatorze (14) municipalités et des trente-deux (32) districts de services locaux de la Péninsule acadienne (voir tableau à la page 11). Plus précisément, la CSRPA est responsable de la prestation des services de gestion des déchets solides suivants :

- Exploiter la station de transfert localisée dans la municipalité régionale de Tracadie;
- Gérer la collecte des déchets solides pour l'ensemble des communautés, à l'exception de la Municipalité régionale de Tracadie;
- Triage des matières recyclables;
- Acheminer les déchets au site d'enfouissement sanitaire de Red Pine à Allardville;
- Coordonner les programmes de recyclage;
- Manutentionner les déchets dangereux;
- Sensibiliser la population aux différents moyens de réduction des déchets (recyclables/compostage).

En 2022, la quantité de déchets en tonnes métriques dans les municipalités a augmenté quelque peu suite à l'augmentation considérable de 2020. Cela démontre que la tendance se maintient et les nouvelles quantités sont devenues en quelque sorte la normalité. La quantité de déchets du secteur commercial et institutionnel a demeuré relativement stable et atteint les quantités habituelles enregistrées avant la pandémie.

La quantité de déchets recyclables collectés se rapproche également des quantités de l'avant-pandémie, mais il est toujours possible d'observer une quantité considérable de déchets non recyclable dans les bacs bleus affectant ainsi la productivité dans le triage.

Dans les tableaux comparatifs des années 2022 et 2021, les données de 2018 ont été ajoutés comme comparatif. Ces données correspondant à la dernière année où les opérations n'ont pas été influencées par les facteurs externes, c'est à dire, sans pandémie et sans arrêt des activités de recyclage. En 2019 le triage a dû cesser pendant une période 2 mois afin d'apporter des modifications aux installations de triage. En 2020, la pandémie a engendré la fermeture du centre de tri pour une période de 3 mois.

En 2021, il a été possible d'observer une augmentation de 3 à 5% de la quantité de déchets traités dans la Péninsule acadienne. Ce même phénomène a pu être observé dans tout le nord de la Province. Les données 2022 démontrent des quantités très similaires à l'année 2021. Ces tendances devraient se poursuivre dans les prochaines années à moins d'un changement démographique soudain et/ou un ralentissement économique.

### Quantité totale de déchets 2022 :

En 2022, la quantité de déchets en tonnes métriques se résume comme suit :

	2022	%	2021	%	2018	%
<b>Municipal</b>						
Collecte sélective	2101		2084		2220	
Collecte non sélective	12683		12794		12152	
<b>Total municipal</b>	<b>14784</b>	<b>51%</b>	<b>14878</b>	<b>51%</b>	<b>14372</b>	<b>48%</b>
<b>ICI</b>	11165		10949		<b>11629</b>	
Recyclage ICI			3		218	
<b>Total ICI</b>	<b>11165</b>	<b>38%</b>	<b>10952</b>	<b>38%</b>	<b>11847</b>	<b>40%</b>
<b>Construction</b>	1485		1672		1614	
Construction direct	1718		1680		2073	
<b>Total Construction</b>	<b>3203</b>	<b>11%</b>	<b>3352</b>	<b>11%</b>	<b>3687</b>	<b>12%</b>
<b>Sous total</b>	<b>29152</b>	<b>100%</b>	<b>29182</b>	<b>100%</b>	<b>29906</b>	<b>100%</b>
<b>Recyclage Restigouche</b>	<b>699</b>		<b>813</b>		<b>461</b>	
<b>Grand Total</b>	<b>29851</b>		<b>29995</b>		<b>30367</b>	

## Recyclage et centre de triage :

En 2022, le centre de transbordement a traité au total 29 851 tonnes. De ce montant, 14 784 tonnes proviennent des déchets recueillis lors de la collecte municipale. De cette collecte municipale, 2 101 tonnes a été recueillies au cours de la collecte sélective ce qui représente 14,2% de la quantité municipale. En plus de ces 2101 tonnes récupérées, 699 tonnes de matières recyclables ont été reçues de la CSR Restigouche.

Quantité en tonne	2022	%	2021	%	2018	%
<b>Municipal</b>	<b>14784</b>	<b>100%</b>	<b>14878</b>	<b>100%</b>	<b>14372</b>	<b>100%</b>
Collecte non sélective	12683	86%	12794	86%	12152	85%
<b>Collecte sélective</b>	<b>2101</b>	<b>14,2%</b>	<b>2054</b>	<b>13,8%</b>	<b>2220</b>	<b>15,4%</b>

## Résultats par régions :

Zone	Territoire/région	2022	2021	2018
1	Caraquet, Pokemouche, Bas-Caraquet, Village Blanchard, Inkerman, Évangeline, St-Simon	14,4	14,4	16
2	Shippagan, Le Goulet, Pte-Sauvage, Baie Petit Pokemouche, Pte-Brulée	13,7	14,3	16
3	Municipalité régionale de Tracadie	13,6	13,8	15
4	Lamèque, Ste-Cécile, Pigeon Hill, Ste-Marie-St-Raphaël, Cap-Bateau, Miscou	15,7	12,9	15
9	Maisonnette, Anse-Bleu, Bertrand, Grande-Anse, St-Léolin, Maltempec, Notre-Dame	13,9	14,6	15
11	Néguac, Tabusintac, Fair-Isle, St-Isidore, Tilley RD, Bois Blanc, Duguayville, Maltempec	15,4	14,4	16
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>14,2</b>	<b>14,5</b>	<b>15,4</b>



La quantité de matière recyclables vendue sur le marché cette année est de 1 175 tonnes comparativement à 1 498 tonnes en 2021. Certains matériaux tels que le plastique et le métal a dû être entreposés à l'extérieur puisque les prix d'achat étaient extrêmement bas et même certains produits ne pouvaient trouver preneur. L'espace intérieur a été maximisé et il a été possible de stocker plus de fibres (papier et cartons) en espérant une reprise du marché.

Les produits non vendus, conservés au centre de triage représentent une quantité de 306 T. Ajouté à ce qui a été vendu, nous pouvons donc établir la quantité de matière recyclables récupérée à 1 480 tonnes comparativement à 1 498 tonnes l'année dernière. Ceci représente 53% de la matière récupérée représentant donc un taux de rejet de 47%. Une amélioration de 1% comparé à l'an passé.

Quantité en tonne	2022	%	2021	%	2018	%
<b>Collecte sélective</b>	2101		2084		2220	
Restigouche	699		813		461	
ICI					218	
<b>Total au tri</b>	<b>2800</b>		<b>2897</b>		<b>2899</b>	
Total récupéré	1480	53%	1498	52%	1924	66%
Rejet	1320	<b>47%</b>	1399	<b>48%</b>	975	<b>34%</b>



Les résultats du recyclage démontrent une baisse considérable dans les quantités récupérées et une augmentation dans le rejet après triage comparativement à l'année 2018. Les résultats de 2022 sont sensiblement les mêmes qu'en 2021.

Malgré l'augmentation dans la quantité des matières recyclables collectées, le taux de rejet reste le même ce qui pourrait expliquer la même proportion de contamination. La productivité au centre de triage peut également contribuer au haut taux de rejet. Un aspect qui est pris très au sérieux.

Une campagne a été lancée cette année afin de sensibiliser la population aux efforts nécessaires afin de faciliter le triage. L'objectif est d'atteindre au moins les taux de 2018. Malgré tout, ce taux de rejet est considéré encore trop élevé, mais explicable en partie au manque de rigueur chez une partie de la population et l'impossibilité mécanique et humaine à récupérer davantage ce qui passe sur la ligne de tri.

## **Collecte des déchets municipaux**

L'année 2022 est considérée comme étant la deuxième année complète d'opération pour le service collecte de déchets domestiques avec les équipements appartenant et gérée par la CSRPA. Cette collecte dessert l'ensemble du territoire de la CSRPA à l'exception de la Municipalité Régionale de Tracadie. Tous les équipements nécessaires sont en place et les horaires de collecte sont stables et compréhensibles.

La collecte des gros articles avec un horaire prédéterminé a prouvé sa faisabilité et cette méthode est maintenant un nouveau standard pour la Péninsule acadienne. De plus en plus, les citoyens s'adaptent à cette nouvelle façon de faire et une fois le service utilisé et compris, celui-ci est grandement apprécié par les utilisateurs.

Les bacs non conformes sont maintenant non existants, les circuits de collecte sont rationalisés et le système de collecte des articles encombrants est fonctionnel. Tout est en place et les municipalités participantes à ce service collaboratif peuvent conclure que le système de collecte fonctionne selon les attentes et que la Péninsule acadienne pourra faire face aux changements exigés éventuellement par la collecte des déchets organiques.

## Aire de pour les déchets de construction

La CSRPA opère du mois de mai au mois de novembre une aire pour recevoir les déchets de construction. Cet espace est réservé aux déchets de construction uniquement et plus particulièrement, les déchets de construction en provenance des entrepreneurs en construction et des particuliers.

Déchets de construction	2022	2021	2018
Aire de construction	1485	1672	1614
Construction à Red Pine	1718	1680	2073
<b>Total Construction</b>	<b>3203</b>	<b>3352</b>	<b>3687</b>

Ce service est offert au taux de 66\$ la tonne ce qui représente une économie considérable comparativement au taux d'enfouissement qui était fixé pour l'année 2022 à 126\$. Cette disparité entre les deux taux a pour but d'encourager fortement l'utilisation de nos installations et ainsi réduire les dépotoirs clandestins.

Cette année, 1 485 tonnes de déchet de construction ont été reçues par le biais de cette méthode. Il est possible de constater une utilisation constante et une appréciation envers ce service de la part des entrepreneurs en construction et en rénovation.

## Journées de collecte des déchets domestiques dangereux (DDD)

La CSRPA organisait en septembre 2022, des sites temporaires de collecte des DDD. Ces journées de collecte ont eu lieu à Tracadie, Lamèque, Caraquet et Neguac, les 10 et 11 septembre. Le tableau suivant permet de constater les produits collectés par types ainsi que la quantité traitée.

### Quantité de déchets domestiques dangereux ramassée en 2022

Produit	Contenant	
A, UN3264, Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a.	Labpack(80 L)	0,75
B, UN3266, Liquide inorganique, basique, n.s.a.	Labpack(80 L)	4,75
D, UN1993, Liquide inflammable, n.s.a.	Labpack(80 L)	44
E, UN3139, Liquide comburant, n.s.a.	Labpack(80 L)	1,5
F, UN2903, Pesticide liquide toxique, inflammable, n.s.a.	Labpack(80 L)	1,5
Un 2363, Liquide acide inorganique	Labpack(80 L)	0,75
UN2308, Oxidant inorganique	Labpack(80 L)	1
Un 2308, Liquide organique	Labpack(80 L)	26
UN 2313, Aérosols, inflammable	Labpack(80 L)	4,75
I, UN1950, Aérosols, inflammables	Labpack(80 L)	4
UN2315, Mercure	Labpack(80 L)	2
UN1999, Asbestos	Labpack(80 L)	0,5
UN1978, Propane	Labpack(80 L)	2,25
UN3028, Pile électriques secs (hydroxyde de potassium)	Kg (300 KG)	5
UN1263, Peinture, Matières apparentées aux peintures	Tubskid (440 L)	
Peinture, estimé	Litres	5100
UN1950, Peinture aérosol, aérosols, inflammables	Labpack(80 L)	
UN1993, Diesel, Essence, Liquide inflammable, n.s.a.	Fût (205 L)	1
Liquide antifigel	Fût (205 L)	2
Huile usée	Réservoir (1000 L)	4,5
Seaux de goudron	Palette (24 seaux)	
UN1978, Propane unité	Bonbonne	91
UN2800, Batteries automobiles,	Unité	16
UN1044, Instincteur	Unité	5
Fluorescent; ampoule	Labpack(80 L)	2
Fluorescent; ampoule tube 4 pieds	Unité	83
UN1956, Gaz compressé, fréon	Bonbonne	
UN1001, Acéthylène	Bonbonne	
UN0172, Oxygène comprimé	Bonbonne	3
UN1060, Methyl-acétylène (soudure)	Bonbonne	2

Ce service a permis aux gens qui ont accumulé au cours de l'année des restes de peintures, diluants, herbicides, insecticides et autres produits toxiques, de s'en débarrasser de façon sécuritaire pour l'environnement. Les quantités ramassées en 2021 avaient dépassés largement les estimations et ont occasionné des coûts élevés non prévus. Cette situation avait été engendré par l'arrêt des activités au cours de la période de la pandémie de COVID-19. En 2022, les quantités sont revenues à la normale et même à la baisse. Par contre, le coût pour tenir cette activité n'a pas diminué. Le coût d'élimination pour les produits recueillis a augmenté de près de 300%. Ce coût devient exorbitant lorsqu'on constate une si faible quantité de produits dangereux. Les options pour traités ces produits sont extrêmement limités, nous obligeant à poursuivre notre entente avec l'entreprise en question.

Les déchets domestiques dangereux ramassés sont transportés vers des centres de recyclage ou des centres de neutralisations conformément aux règles du Ministère fédéral de l'Environnement.

## **Programme de recyclage des produits électroniques**

La CSRPA accepte de traiter, par le biais de ces installations de Tracadie les produits électroniques en fin de vie.

Le droit de recyclage est payable au moment de l'achat d'appareils électroniques alors le citoyen n'a rien à déboursier lorsque vient le temps d'apporter le matériel électronique en vue de son recyclage.

Les produits récupérés sont dirigés vers des centres de récupérations sous le programme EPRA de Recycle N.-B. Nous acceptons également durant toute l'année la peinture, les huiles usées et le glycol conformément au programme de Recycle NB.

## **Création d'un programme de responsabilité élargie des producteurs pour les emballages et le papier imprimé**

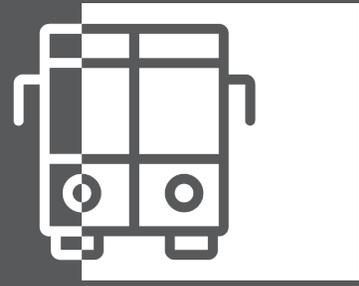
Un programme de responsabilité élargie des producteurs pour les emballages et le papier imprimé est en développement par le gouvernement provincial en collaboration avec Recycle NB et des intervenants de l'industrie et des CSR.

Ce programme visera à augmenter les possibilités de recyclage en obligeant les grands producteurs à s'impliquer financièrement à la gestion responsable des déchets d'emballage et de papier imprimé. Recycle NB est l'agence responsable de ce nouveau programme et son implantation est prévu en mai 2024 pour les CSR localisé à l'Est de la Province. Les autres CSR verront le début de ce projet en novembre 2023.

Le projet de loi régissant ce programme est rédigé et en partie légiféré. Recycle NB a lancé des demandes de proposition de la part de l'industrie. Quelques rencontres se sont tenues en 2022 avec Recycle N-B. ainsi que les représentants provinciaux du ministère de l'Environnement afin d'échanger sur la question.

### **Formation et éducation**

En 2022 nous avons vu le retour des écoles en visite à notre centre de triage. Des ateliers de compostages arrière-cours ont eu lieu à Lamèque, St-Isidore, Néguac et Bertrand. Le public était au rendez-vous et ces ateliers restent toujours aussi convoités.



Transports  
COLLECTIFS  
Péninsule acadienne

# SERVICE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Prestation des services

## Service de transport en commun dans la Péninsule acadienne

En 2022, le service de transport régional a franchi plusieurs étapes dont la mise sur pied d'un projet pilote lancé en novembre dernier. Un minibus de 24 passagers, offert par l'Université de Moncton Campus de Shippagan pour la somme symbolique d'un dollar, a permis d'offrir aux résidents de la région un trajet entre Caraquet et Shippagan et ce, du lundi au vendredi.

Ce projet pilote a permis de mieux comprendre les défis ainsi que les opportunités de la mise sur pied d'un tel système dans une région rurale telle que la Péninsule acadienne. Cette étape est essentielle avant la mise sur pied du projet complet prévu en 2023-2024. Ce système nécessitera l'achat de 6 autobus (entre 18 et 24 passagers), y compris un autobus pour mobilité réduite et 5 minivans au coût approximatif de 1,3 millions de dollars.

Toutes les démarches entamées en 2022 ont été rendues possible grâce au financement obtenus de la Société de Développement régional (SDR) et du ministère des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. Les subventions reçues de la SDR pour l'appui à l'embauche d'un coordonnateur au transport régional et la mise sur pied du projet pilote s'élèvent à 131 692\$. Le ministère a pour sa part appuyé la démarche par le biais d'une subvention de 46 000 \$.

Parallèlement à ce processus, des demandes de subvention avaient été soumises aux différents paliers de gouvernement afin d'appuyer financièrement l'achat des équipements nécessaires à la mise sur pied du système complet. En octobre 2022, la CSRPA apprenait que le gouvernement fédéral acceptait de financer 80 % du projet soumis par le biais du programme Fonds pour les solutions de transport en commun rural équivalent à 1, 095 760 \$. La province du N.-B. acceptait également d'appuyer le projet avec une subvention équivalente à 10 % du projet en mars 2023.

Rappelons que l'ajout d'un service de transport en commun dans notre région a pour but de faciliter la mobilité des résidents de la Péninsule acadienne dans un contexte de défis démographiques particulier. Que ce soit pour améliorer l'accès au marché du travail, aux soins de santé et à l'éducation, ou encore pour aider à la rétention des jeunes et des nouveaux immigrants, ce service est essentiel pour assurer la viabilité de notre région rurale.





# SERVICES COLLABORATIFS



Commission de  
services régionaux  
Péninsule acadienne

2022



**PÉNINSULE  
ACADIENNE**  
NOUVEAU-BRUNSWICK

# OFFICE DU TOURISME

Services collaboratifs

L'Office du tourisme de la Péninsule acadienne (OTPA) a comme mandat la promotion, la mise en valeur et la représentation de la région péninsulaire. L'OTPA s'occupe aussi du développement de produits touristiques de ce magnifique endroit auprès de ses principaux marchés. À travers différents partenariats avec plusieurs organismes de l'industrie touristique, l'OTPA est un phare qui fait rayonner la Péninsule acadienne pour que le plus grand nombre découvre des aventures extraordinaires !

La saison touristique 2022 aura été une saison de renouveau et d'un retour à la normale après deux années de restrictions sanitaires. Les taux d'occupations des hébergements et des campings ont été à la hausse et ont même dépassé la période pré-covid pour une grande majorité d'entre eux. Des festivals et événements ont enregistré des participations records, les ventes de billets et les festivaliers ont été aux rendez-vous, et nos plages ont été très achalandées ! Il ne fait pas de doute que les gens ont choisi de voyager en été. La Péninsule acadienne est une destination de choix. Nos efforts de promotion depuis plusieurs années ont porté fruits.

Nous avons également accueilli à nouveau des visiteurs internationaux en provenance de la France et de l'Allemagne, entre autres. Notre campagne de marketing 2022 marque un retour sur le territoire québécois mais aussi une continuité dans la province. Plus de 50 000 \$ ont été investis dans la promotion de la Péninsule acadienne durant les derniers mois. Parmi les actions marketing que nous avons réalisées cette saison, notons :

- Quinze (15) Atribus (9 à Montréal et 6 sur la Rive-Sud) pendant neuf (9) semaines (2 mai au 3 juillet).
- Deux (2) semaines (23 juin au 11 juillet) de publicité TV de 30 secondes dans l'Est du Québec sur le réseau TVA pour un total de 43 publicités.
- Un (1) publi-reportage et une (1) pleine page dans le cahier spécial Suivez le guide du Journal de Québec en juin.
- Bandeaux publicitaires sur le site web du journal de Québec.
- Quatre (4) panneaux publicitaires à Moncton en juin et juillet pendant 8 semaines.
- Un (1) dépliant recto-verso bilingue en collaboration avec le Village historique acadien et l' Aquarium N.-B. : 10 000 copies incluant la distribution dans les CIV et attractions.

- Carrousel et publicité en ligne en lien avec le dépliant du VHA et de l'aquarium.
- Projet pilote d'un livre/guide d'activités jeunesse dédié aux enfants et distribué dans les campings, CIV, attractions, bibliothèques et garderies de la région. Une (1) page dans le magazine VéloMag de mai-juin 2022 en collaboration avec la Véloroute de la Péninsule acadienne.
- Bannières publicitaires web sur le site web de VéloMag en collaboration avec la Véloroute de la Péninsule acadienne.
- Publicités sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Google, etc.)
- Deux (2) pleines pages dans le cahier spécial Suivez le guide du magazine La Semaine du 9 septembre.
- Carrousel sur les réseaux sociaux sur le marché du Québec et de l'Ontario, en collaboration avec Tourisme Nouveau-Brunswick en août et septembre.

### **Lancement de la saison touristique**

Le lancement de la saison touristique s'est tenu le 4 juillet dernier au Pavillon aquatique de Shippagan. Plus de 60 personnes des quatre coins de la Péninsule acadienne sont venues déguster des petites bouchées de produits locaux, discuter et revoir des collègues de l'industrie touristique et découvrir les nouveautés de la saison touristique 2022. Le directeur du service a également profité du lancement pour dévoiler le guide d'activités jeunesse, un projet pilote dédié aux enfants.

### **Amazing Race Canada**

Le 6 septembre 2022 s'est tenue la diffusion d'un épisode de l'émission canadienne anglaise Amazing Race Canada sur le réseau CTV. Cet épisode a été enregistré le 15 et 16 mai 2022 dans la Péninsule acadienne et la région Chaleur.

Le Village historique acadien, la Brokerie, Cielo Glamping, les Huitres Mallet et le phare de Grande-Anse ont fait briller la Péninsule acadienne. Le nombre de personnes ayant vu l'émission est estimé à plus de 2 millions à travers le Canada ! La diffusion avec sous-titre français a eu lieu en automne sur la chaîne Z.

### **Réforme Gouvernance Locale Péninsule acadienne**

Le gouvernement provincial positionnera une fois de plus la province pour répondre aux besoins, aux défis et aux possibilités actuels et futurs. Les mandats des commissions de services régionaux seront élargis afin d'inclure le développement économique, le développement communautaire, la promotion du tourisme régional, le transport régional et le partage des coûts de l'infrastructure récréative régionale. L'adoption d'une approche plus globale renforcera les possibilités d'investissement pour le développement économique et la promotion du tourisme et soutiendra les efforts des régions pour attirer de nouveaux entrepreneurs, de nouveaux arrivants et des visiteurs de l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

## Comité consultatif en développement touristique

Le comité consultatif en développement touristique de la Péninsule acadienne (CCDTPA) est mandaté pour conseiller le conseil d'administration de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA) sur toute question se rapportant à la planification et au développement touristique de la Péninsule acadienne.

Le comité est composé de huit (8) membres nommés de représentants élus de la CSRPA et des représentants du secteur touristique. En 2022, des communications courriels ont eu lieu mais dû à plusieurs situations hors de notre contrôle, aucune réunion officielle n'a eu lieu. La liste des nouveaux membres est demeurée la même depuis l'automne 2021.

### Membres

Denis Losier

Jules Haché

Marco Plourde

Raymond Arseneau

Patrick Gauvin

Annie Thériault

Anne Herbin

Tanya Brideau

### Secteurs/régions

Grand Tracadie

Shippagan et les

Îles Hébergement

Attractions

Hébergement

Hébergement

Restauration

Événements

## Comité consultatif de l'industrie touristique du gouvernement du Nouveau-Brunswick

Le directeur du service siège sur ce comité depuis mars 2020. À raison d'une rencontre par mois, ce comité regroupe les onze organismes de marketing de destination (OMD) ainsi que l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick. Les objectifs sont d'avoir la possibilité de communiquer les enjeux et les possibilités stratégiques aux cadres supérieurs du ministère du Tourisme.

Ceux-ci communiquent également des informations pertinentes ainsi que des mises à jour et reçoivent des commentaires de l'industrie sur les défis, les problèmes et les programmes du Ministère. Un tour de table est effectué et tous les intervenants peuvent transmettre leurs points de vue et exprimer leurs inquiétudes et leurs craintes concernant la situation.

## Relation avec les opérateurs touristiques

De nombreuses discussions téléphoniques ou en personne, rencontres informelles, visites d'opérateurs touristiques et courriels ont été échangés ponctuellement par le service avec les opérateurs touristiques de la région.

## Véloroute de la Péninsule acadienne

La Véloroute de la Péninsule acadienne est toujours l'attraction numéro 1 de l'année dans la Péninsule acadienne pour une troisième année consécutive ! Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les responsables de la Véloroute pour mettre sur pied un programme d'accréditation Allo Vélo. Celui-ci vise à soutenir les cyclistes qui visitent notre région pour pédaler sur la Véloroute de la Péninsule acadienne. Les cyclistes ont certaines attentes lorsqu'ils se rendent dans une région pour leurs vacances à vélo. Ces attentes peuvent comprendre, entre autres, le service offert dans les différentes entreprises de même que la propreté et l'aspect des zones commerciales.

Des critères ont été mis en place pour les services d'hébergement (établissements à toit fixe et terrains de camping), les établissements d'aliments et de boissons, les entreprises touristiques et les municipalités. Les organisations accréditées recevront des affiches qu'elles pourront placer dans les entreprises et un peu partout dans la communauté. Elles seront également incluses dans le matériel de marketing préparé pour faire la promotion de la Véloroute de la Péninsule acadienne. Plus d'une vingtaine de personnes ont participé à l'atelier de formation offerte qui s'est tenu au Centre Inkerman le 1er juin 2022.

Durant la saison 2022, la Véloroute de la Péninsule acadienne a compté plus de 111 581 passages sur ses 70km de pistes cyclables hors route ! En effet, pour la période du 13 juin au 19 septembre 2022, la Véloroute de la Péninsule acadienne enregistrait 20 970 passages en juin, 29 481 en juillet, 29 525 en août et la période plus achalandée de septembre avec 31 605 passages ! Du 18 juillet au 19 septembre 2022, 335 personnes ont répondu à des sondages en ligne et en personne à divers endroits le long de la Véloroute de la Péninsule acadienne.

La majorité des usagers étaient âgés de 50 à 69 ans et voyageaient avec une autre personne. Des 335 personnes ayant répondu aux sondages, 107 étaient des visiteurs de l'extérieur de la région. Plusieurs de ces visiteurs ont séjourné dans la région de 3 à 5 jours et ont dépensé en moyenne 200 \$ ou plus par jour.

Autre que le vélo, les activités les plus populaires étaient le Village historique acadien qui en 2022 a reçu 48 710 visiteurs, ainsi que les plages, diverses activités de plein air et les microbrasseries. Un grand nombre de touristes ont préféré loger dans un hôtel, une auberge ou un chalet.

## Médias sociaux

Le dossier des actions marketing relatives aux médias sociaux 2022 a été confié à la firme DPG.

## Mise à jour du site web

### peninsuleacadienne.ca

Tourisme Péninsule acadienne poursuit la mise à jour de son site web de façon ponctuelle lorsque des changements lui sont communiqués par les opérateurs touristiques de la région péninsulaire. Il demeure un outil de promotion indispensable que les touristes se plaisent à utiliser pour mieux planifier leur séjour.



## Analyse des taux d'occupation

Pour la période estivale 2022, la Péninsule acadienne a connu un taux d'occupation de 80 %, en juillet comparativement au 74 % enregistré pour la même période en 2021, et 84 % en août 2022 tout comme en août 2021.

## Achalandage – Attraction provinciale

Nos attractions touristiques provinciales ont également connu une très bonne saison touristique, comparativement à 2021. Dans les faits, le Village historique acadien a accueilli 48 710 visiteurs en 2022, une augmentation de 77% comparativement à 2021.

En ce qui concerne l'Aquarium du Nouveau-Brunswick, 33 495 visiteurs ont franchi les portes de l'établissement en 2022, une augmentation de 19 % comparativement à 2021.



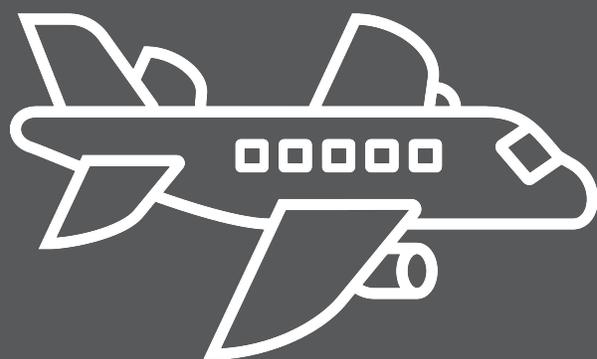
**Taux d'occupation mensuel des établissements d'hébergement touristique ... de la  
Péninsule acadienne**

MOIS	2018	2019	2020	2021	2022
Janvier	22%	24%	24%	17%	14%
Février	31%	29%	28%	23%	25%
Mars	30%	25%	18%	33%	35%
Avril	33%	29%	14%	30%	41%
Mai	40%	37%	13%	29%	45%
Juin	56%	52%	18%	31%	55%
Juillet	68%	73%	35%	74%	80%
Août	76%	78%	46%	84%	84%
Septembre	45%	49%	34%	59%	61%
Octobre	42%	43%	30%	26%	48%
Novembre	32%	34%	26%	37%	40%
Décembre	29%	26%	29%	35%	30%
Taux annuel	43%	43%	27%	41%	47%

**Indicateurs du tourisme**

Attractions majeures	Nombre de visiteurs			Écart avec l'année précédente
	2020	2021	2022	
Village historique acadien	11 633	27 595	48 710	+ 77%
Aquarium et Centre Marin	11 121	28 149	33 495	+ 19%





# AÉROPORT DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

Services collaboratifs

La Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne assure la gestion de l'Aéroport de la Péninsule acadienne. L'Aéroport de la Péninsule permet principalement aux patients nécessitant des soins critiques d'avoir un accès rapide et efficace vers les centres d'appoint. En plus de son rôle à l'égard des services de santé, l'aéroport a antérieurement fait ses preuves dans la facilitation des activités de sauvetage en mer et en forêt et de protection des forêts contre le feu.

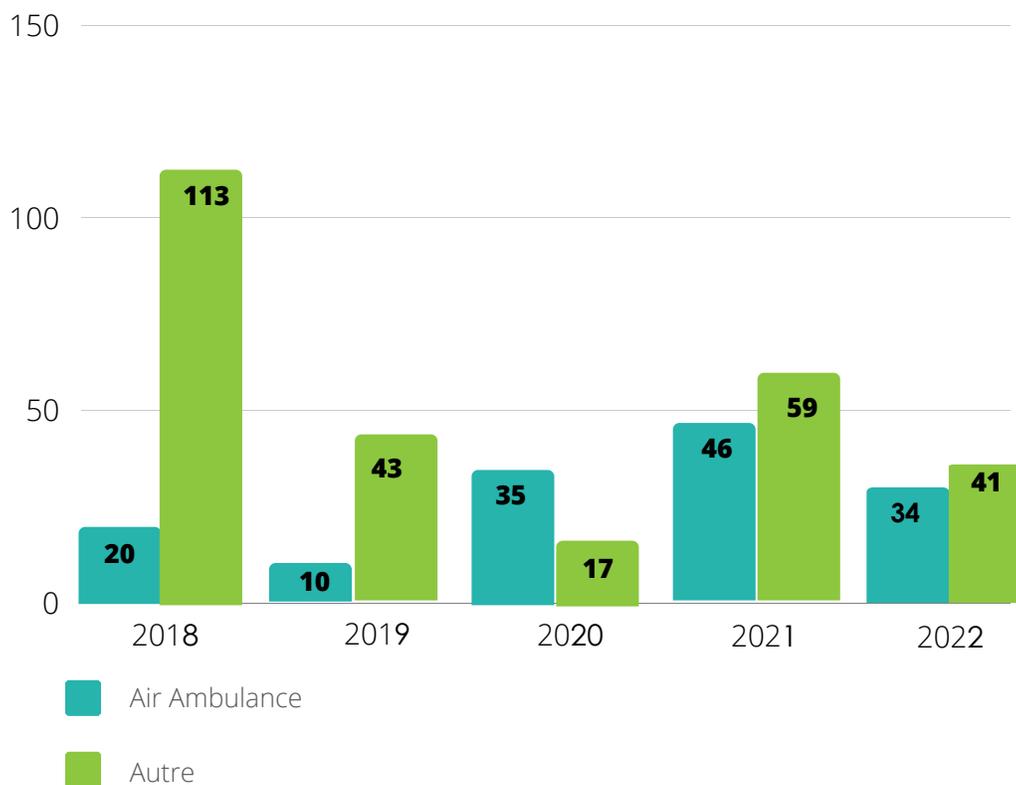


**Photo prise lors de l'hiver 2021 qui démontre bien l'ampleur des travaux qui ont été faits pour allonger la piste en 2019 de 400 pieds.**

### Nombre de vol durant l'année 2022

	Air ambulance	Autres	Total
Janvier	1	0	1
Février	0	0	0
Mars	0	0	0
Avril	0	1	1
Mai	7	7	14
Juin	5	5	10
Juillet	6	8	14
Août	2	10	12
Septembre	7	4	11
Octobre	1	2	3
Novembre	3	1	4
Décembre	2	3	5
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>41</b>	<b>75</b>

### Comparatif des 5 dernières années





Service  
de contrôle  
DES CHIENS  
Péninsule acadienne

# CONTRÔLE DES CHIENS

Services collaboratifs

Le service de contrôle des chiens de la CSRPA est entré en fonction officiellement le 5 mars 2018 pour l'ensemble des municipalités de la CSRPA, à l'exception de Tracadie (un service de contrôle des animaux est déjà offert dans cette municipalité).

Ce service offre l'application du règlement, la cueillette des chiens errants, le service de fourrière et la gestion des plaintes. Afin d'offrir un service similaire pour l'ensemble du territoire desservi, chacune des municipalités participantes ont adopté un arrêté similaire (à l'exception de la ville de Caraquet).

La vente des services et les sommes perçues par les communautés ont augmenté de plus de 30 % comparativement à l'année précédente passant de 7 325 \$ à 8 520 \$.

L'accessibilité du service contribue grandement à son adhésion. En 2022, 25 appels ont été répondus et 6 constats d'infraction ont été rédigés par le contrôleur des chiens. L'activité du service en 2022 a connu une baisse notable.

Le système TIEIT est maintenant en place avec la nouvelle fonction qui dirige les utilisateurs vers un portail, permettant aux clients et aux municipalités d'apporter eux-mêmes les changements directement dans les dossiers. De plus, les municipalités ont dorénavant un accès direct aux factures à payer pour les renouvellements avec les paiements comptants. Le système offre un service bilingue; le client a l'option de choisir la langue de leur choix au moment de l'inscription.

Autre élément important à souligner sont les renouvellements automatiques offerts par le système informatique. Cette option fait économiser énormément de temps au niveau administratif en plus d'assurer un meilleur suivi des dossiers.

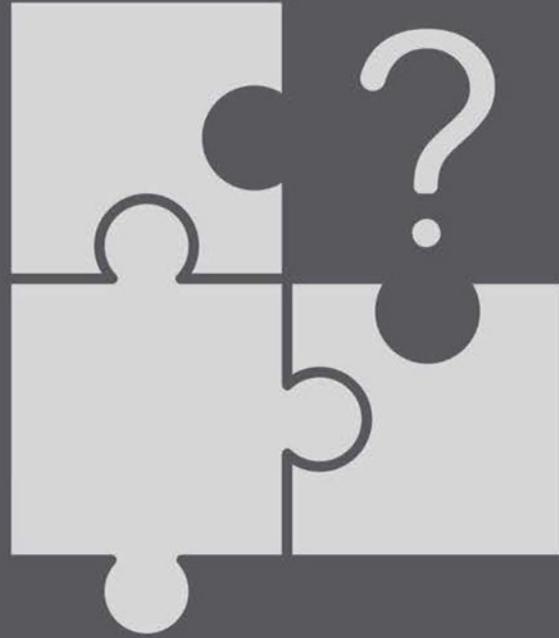


## Vente des services et sommes perçues en 2022

Municipalité	Cumulatif - tag 2022	Nombre tag
Bas-Caraquet	340 \$	18
Bertrand	965 \$	53
Caraquet	1 970 \$	77
Grande-Anse	55 \$	3
Lamèque	250 \$	16
Le Goulet	1 570 \$	97
Maisonnette	260 \$	10
Neguac	890 \$	58
Paquetville	255 \$	15
Shippagan	965 \$	59
Saint-Isidore	335 \$	21
Saint-Léolin	155 \$	9
Ste-Marie-St-Raphaël	510 \$	22
<b>Total</b>	<b>8 520 \$</b>	<b>458</b>

## Activités du service en 2022

Membres	Appels	Constats	Total
	et suivis	d'infraction	
Bas-Caraquet	3	1	<b>4</b>
Bertrand	1	0	<b>1</b>
Caraquet	7	2	<b>9</b>
Grande-Anse	0	0	<b>0</b>
Lamèque	2	0	<b>2</b>
Le Goulet	0	0	<b>0</b>
Maisonnette	0	0	<b>0</b>
Neguac	4	0	<b>4</b>
Paquetville	0	1	<b>1</b>
Shippagan	7	2	<b>9</b>
St-Isidore	1	1	<b>2</b>
St-Léolin	0	0	<b>0</b>
Ste-Marie-St-Raphaël	0	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>7</b>	<b>32</b>



# RÉALISATIONS ET DÉFIS



Commission de  
services régionaux  
Péninsule acadienne

2022



## **Le transfert du Réseau d'inclusion communautaire de la Péninsule acadienne à la CSRPA**

Faisant partie des objectifs de la réforme de la gouvernance locale, le Réseau d'inclusion communautaire de la Péninsule acadienne (RICPA) a été transféré sous la gouverne de la CSRPA le 1er juillet 2022. Dans l'objectif d'appuyer les actions relatives au développement communautaire, le RICPA sera un atout essentiel dans cette optique en raison de son réseau de partenaires bien ficelé et son expertise cumulée depuis plusieurs années dans ce domaine. Les employés du réseau ont également été intégré à l'équipe de travail de la CSRPA favorisant un partage de connaissance et d'expertise de part et d'autre.

## **Optimisation des services d'incendie**

Le Conseil d'administration a poursuivi en 2022 son travail relatif à l'étude d'optimisation des services d'incendie pour la région de la

Péninsule acadienne. Le rapport final a été présenté aux membres de la CSRPA ainsi qu'aux directeurs généraux le 3 février. Les membres ont convenu le 28 avril d'appuyer la démarche proposée par le consultant soit l'embauche d'un gestionnaire en sécurité incendie et sécurité publique afin d'assurer le suivi des recommandations soumises dans le rapport.

Rappelons que le conseil d'administration avait confié le mandat de réalisation de cette étude au consultant en sécurité incendie, M. Pierre-Damien Arel. Ce dernier s'est également vu confié le mandat d'appui dans le processus d'embauche du gestionnaire au montant de 5 870 \$. Ce processus se tiendra au cours de l'année 2023.

## Entente de service avec la CSR Nord-Ouest

La CSRPA a conclu en 2022 une entente de service avec la CSR Nord-Ouest à l'égard des services de géomatique. Cette entente a permis à la CSRPA de maintenir ses services suite au départ à la retraite de son employé responsable de cette fonction. Ce service est offert au montant de 25 000 \$/année.

La CSR Chaleur et CSR Restigouche ont également conclu une entente similaire avec la CSR Nord-Ouest. Ce partage de service permettra de réduire considérablement les coûts en plus de faciliter la rétention d'un employé spécialiste à ce niveau. Cette entente est un bel exemple de collaboration inter-régionale.

## Implication des DSL dans l'entretien de la Véloroute

Comme convenu, les DSL siégeant à la table de la CSRPA ont poursuivi en 2022 leur contribution financière pour assurer l'entretien des sections de la Véloroute dans les régions non-incorporées au montant de 20 000\$. Cette décision fait suite à une entente signée à cet égard par la CSRPA avec le ministère des Ressources Naturelles en 2019.

Prendre note que les municipalités contribuent par le biais de leur budget respectif à l'entretien des sections de la Véloroute qui traversent leur territoire. Cette infrastructure est essentielle au développement de la région en raison de ses impacts majeurs au niveau touristique, économique et mieux-être de la population.





# REGARD VERS L'AVENIR



Commission de  
services régionaux  
Péninsule acadienne

2022

L'année 2023 sera certainement très chargée pour les employés de la CSRPA mais également pour les communautés membres qui doivent conjuguer leurs nouvelles responsabilités au niveau local ainsi que celles au niveau régional.

La réforme de la gouvernance locale a engendré des changements majeurs en termes de prestation de services et simultanément, une restructuration importante au niveau administratif. Le travail se poursuivra afin de répondre adéquatement aux nouveaux mandats qui ont été confiés aux CSR. L'élaboration d'une stratégie régionale dont la présentation est prévue à la fin de juin, guidera les différents services dans les actions à entreprendre pour répondre aux défis ainsi qu'aux opportunités identifiés au cours du processus.

Chose certaine, le portrait actuel de la commission sera modifié, permettant ainsi d'assurer la viabilité de notre région et relever les défis auxquels elle fait face. La Péninsule acadienne rassemblera ses efforts afin de répondre à ces nouveaux défis. Voici donc des dossiers sur lesquels les membres de la CSRPA ou encore l'administration travailleront au cours de l'année 2023 :

- **La mise en place des nouveaux mandats des commissions de services régionaux établis par la réforme de la gouvernance locale;**
- **Stratégie régionale;**
- **Le dossier de la Taxe sur l'hébergement : poursuite des discussions;**
- **Programme de collecte résidentielle de la matière organique;**
- **L'élaboration des plans municipaux et arrêtés de zonage pour les nouvelles entités;**
- **Agrandissement de l'offre de service de transport en commun.**



# INFORMATIONS FINANCIÈRES



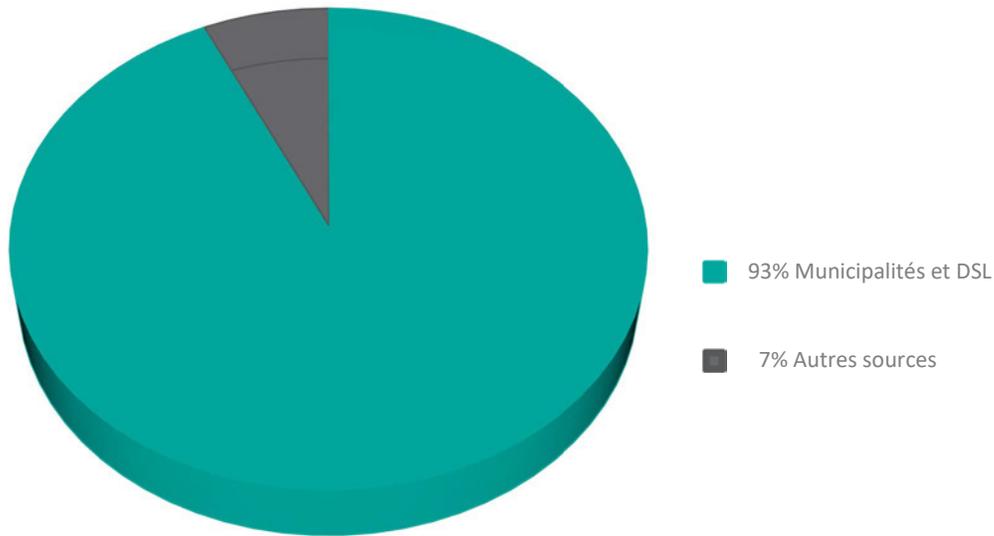
Commission de  
services régionaux  
Péninsule acadienne

2022

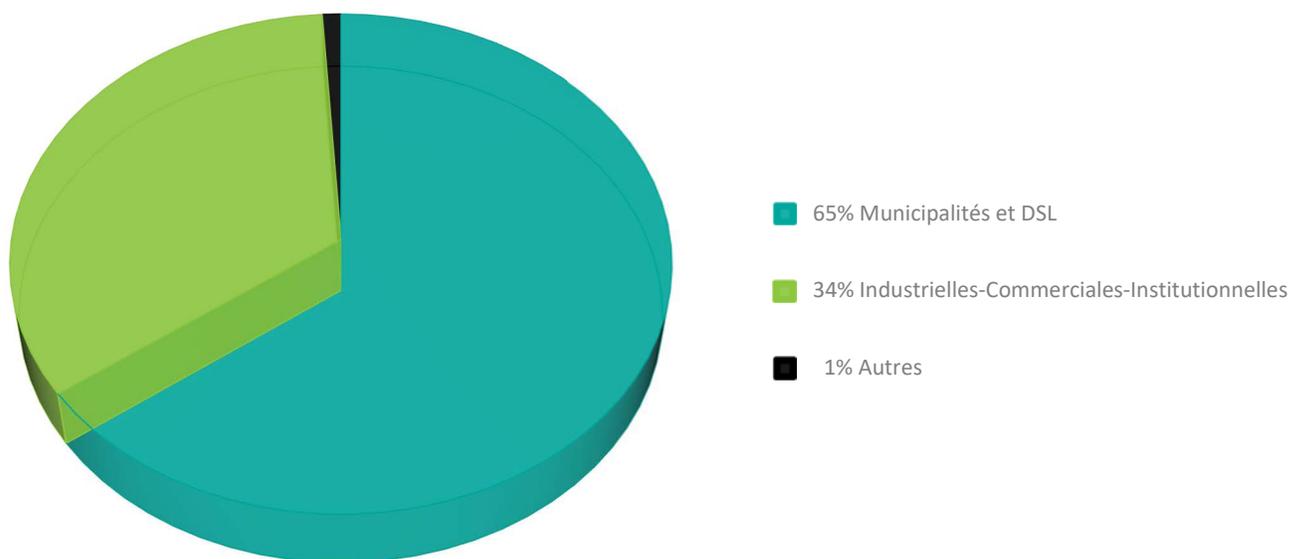
## Aperçu des sources de financement de la CSRPA

Les sources de financement de la CSRPA varient selon le service offert. Voici un aperçu de ces sources selon les différents services :

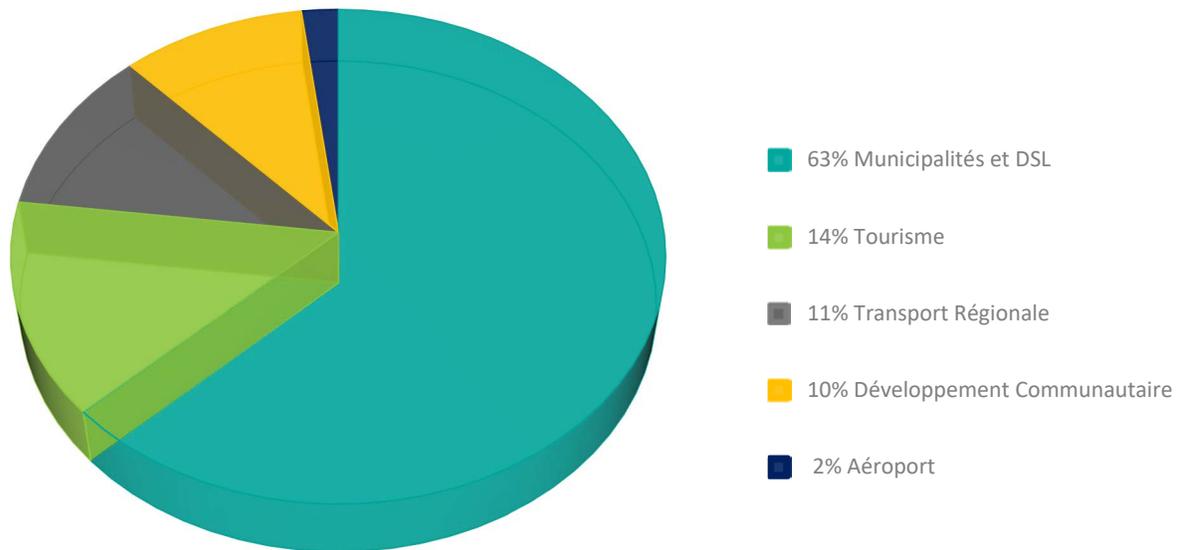
### SERVICE AMÉNAGEMENT LOCAL



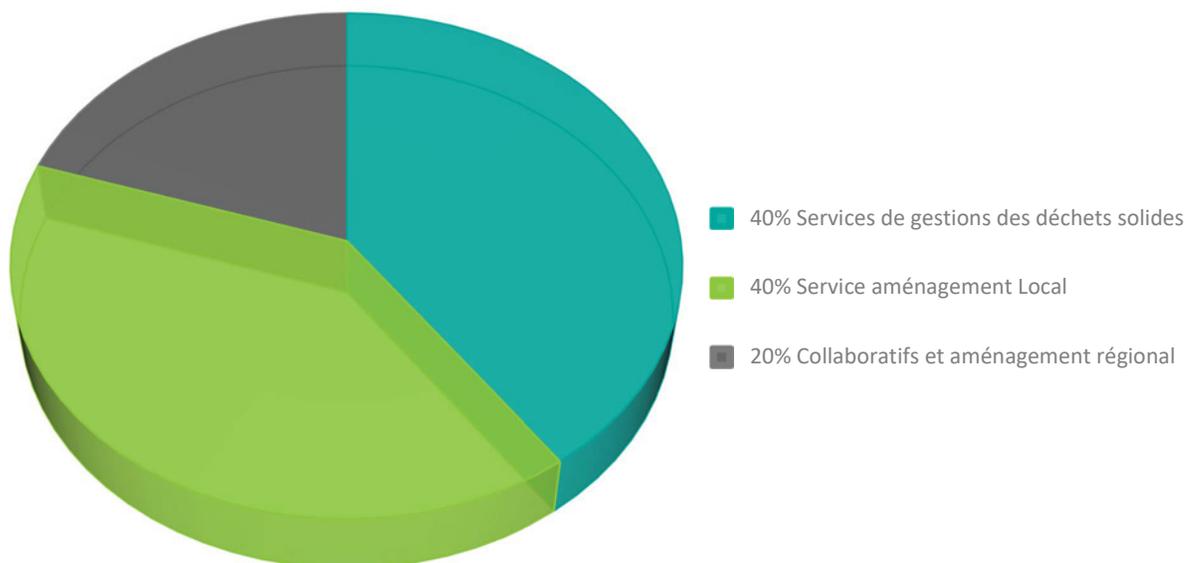
### SERVICES DE GESTIONS DES DÉCHETS SOLIDES



## COLLABORATIFS ET AMÉNAGEMENT RÉGIONAL



## SERVICES GÉNÉRAUX



## SUBVENTIONS REÇUES AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022 POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA CSRPA

SERVICE	MINISTÈRE OU ORGANISME D'OÙ PROVIENT LA SUBVENTION	SUBVENTION ACCORDÉE EN 2022	SOMME UTILISÉE DANS LE CADRE DE L'EXERCICE 2022
Administratif	Ministère de l'Environnement et gouvernements locaux	4 470.00 \$	4 470.00 \$
Transport régional	Ministère de l'Environnement et gouvernements locaux	45 000.00 \$	45 000.00 \$
Transport régional	Ministère de l'Environnement et gouvernements locaux	6 000.00 \$	6 000.00 \$
Transport régional	Société de développement régional	47 400.00 \$	47 400.00 \$
Transport régional	Société de développement régional	81 692.00 \$	18 702.00 \$
Transport régional	Ministère des Affaires intergouvernementales, de l'infrastructure et des Collectivités	1 095 760.00 \$	0.00 \$
Développement communautaire	Ministère de l'Environnement et gouvernements locaux	21 000.00 \$	21 000.00 \$
Développement communautaire	Société d'inclusion économique et sociale du N.-B.	38 700.00 \$	22 114.00 \$
Tourisme	Ministère du Tourisme, Patrimoine et culture	7 500.00 \$	7 500.00 \$
Tourisme	Ministère du Tourisme, Patrimoine et culture	19 000.00 \$	19 000.00 \$
Tourisme	Francophonie canadienne et langues officielles - Affaires intergouvernementales	12 900.00 \$	12 900.00 \$
Tourisme	Ministère du Tourisme, Patrimoine et culture	10 000.00 \$	10 000.00 \$
Tourisme	Ministère du Tourisme, Patrimoine et culture	25 000.00 \$	25 000.00 \$
Tourisme	Ministère du Tourisme, Patrimoine et culture	10 000.00 \$	10 000.00 \$
Urbanisme	Travail N.-B.	1 969.00 \$	1 969.00 \$
Urbanisme	Société de développement régional	62 737.00 \$	25 406.00 \$
Urbanisme	Fonds en fiducie pour l'environnement	20 000.00 \$	20 000.00 \$
Déchets solides	Fonds en fiducie pour l'environnement	35 000.00 \$	35 000.00 \$
Déchets solides	Fonds en fiducie pour l'environnement	35 000.00 \$	35 000.00 \$
	<b>Total</b>	<b>1 574 658.00 \$</b>	<b>338 638.00 \$</b>

## INDEMNITÉS QUOTIDIENNES VERSÉES ET DÉPENSES REMBOURSÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tableau présente les indemnités et les dépenses remboursées en 2022 aux membres du conseil d'administration dans le cadre de leur fonction au sein de l'organisation.

NOM	PER DIEM	ALLOCATION VOITURE	REPAS STATIONNEMENT	HÉBERGEMENT	TOTAL
<b>MEMBRES</b>					
Boucher, Jacques	3 000.00 \$	518.90 \$			3 518.90 \$
Chiasson, Roger	875.00 \$	185.67 \$			1 060.67 \$
Doiron, Jean-Claude	2 625.00 \$	391.32 \$			3 016.32 \$
Doumbia, Kassim	1 500.00 \$	324.05 \$			1 824.05 \$
Godin, Maurice	1 000.00 \$	124.94 \$			1 124.94 \$
Godin, Yvon	1 275.00 \$	68.08 \$			1 343.08 \$
Haché, Jules	1 625.00 \$	430.00 \$			2 055.00 \$
Haché, Thérèse	1 125.00 \$	195.54 \$			1 320.54 \$
Lanteigne, Joseph	625.00 \$	86.36 \$			711.36 \$
LeBouthillier, Louis	1 375.00 \$	195.88 \$			1 570.88 \$
Losier, Denis	1 500.00 \$	473.50 \$			1 973.50 \$
Mallet, Paul-Aimé	375.00 \$	168.40 \$			543.40 \$
Poirier, Anthony	875.00 \$	127.00 \$			1 002.00 \$
Robichaud, Luc	1 900.00 \$	167.52 \$			2 067.52 \$
Ross, Alyre	1 875.00 \$	194.92 \$			2 069.92 \$
Savoie, Benoit	1 625.00 \$	316.93 \$			1 941.93 \$
Savoie, Bernard	1 250.00 \$	423.38 \$			1 673.38 \$
Savoie, Georges Rhéal	2 375.00 \$	1 115.61 \$			3 490.61 \$
Thériault, Bernard	375.00 \$	51.34 \$			426.34 \$
<b>SUPLÉANTS</b>					
Haché-Godin, Nathalie	250.00 \$	0.00 \$			250.00 \$
Lavoie, Linda	125.00 \$	52.20 \$			177.20 \$
Pinet, Mireille	125.00 \$	0.00 \$			125.00 \$
Stewart, Johnny	375.00 \$	0.00 \$			375.00 \$

## INDEMNITÉS QUOTIDIENNES VERSÉES ET DÉPENSES REMBOURSÉES AUX MEMBRES DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION (CRP)

Le tableau présente les indemnités et les dépenses remboursées en 2022 aux membres du CRP dans le cadre de leur fonction au sein de l'organisation.

NOM	PER DIEM	ALLOCATION VOITURE	REPAS	STATIONNEMENT	HÉBERGEMENT	TOTAL
MEMBRES						
Doiron, Jean-Claude,	2 700.00 \$	257.98 \$				2 957.98 \$
Ferguson, Phillippe	625.00 \$	40.40 \$				665.40 \$
Savoie, Benoit	1 625.00 \$	142.68 \$				1 767.68 \$
Savoie, Georges Rhéal	1 875.00 \$	629.76 \$				2 504.76 \$
Savoie, Simon	1 750.00 \$	231.95 \$				1 981.95 \$
Thériault, Line	2 125.00 \$	368.28 \$				2 493.28 \$

## REDEVANCE REÇU AU TITRE DE DÉVERSEMENT DES MATIÈRES USÉES SOLIDES

Le tableau représente les redevances reçues pour le déversement des matières usées solides pour l'année 2022

CATÉGORIES	SOMMES RECUES
Municipalités et DSL	2 996 011 \$
Industrielles, Commerciales et Institutionnelles	1 402 094 \$
Construction et Démolition	110 993 \$
<b>Total</b>	<b>4 509 098 \$</b>

## Droits perçus pour les permis de construction et remis aux collectivités membres

Le tableau présente les droits perçus pour les permis de construction et autres frais relatifs au service d'urbanisme pour l'année 2022. Ces droits ont été remis aux municipalités et DSL membres de la CSRPA.

<b>LOCALITÉS MEMBRES</b>	<b>SOMMES PERÇUES</b>
Bas-Caraquet	8 995 \$
Bertrand	3 640 \$
Caraquet	171 430 \$
Grande-Anse	3 570 \$
Lamèque	20 190 \$
Le Goulet	2 795 \$
Maisonnette	5 100 \$
Neguac	9 460 \$
Paquetville	6 520 \$
Shippagan	25 080 \$
St-Isidore	91 225 \$
St-Léolin	1 955 \$
Ste-Marie-St-Raphaël	1 515 \$
Tracadie-Sheila	137 736 \$
DSL	71 685 \$
<b>Total</b>	<b>560 896 \$</b>



# ANNEXES



Commission de  
services régionaux  
Péninsule acadienne

2022

**X** PRÉSENT  
**■** ABSENT  
**□** PAS MEMBRE

## PRÉSENCE DES MEMBRES AUX RÉUNIONS DU CA 2022

MEMBRES	17 FÉVRIER	31 MARS	28 AVRIL	18 AOÛT	15 SEPTEMBRE	10 NOVEMBRE
Boucher, Jacques	X	X	X	X	X	X
Chiasson, Roger	X	X	X	X	■	X
Doiron, Jean-Claude	X	X	X	X	X	X
Doumbia, Kassim	X	■	■	X	X	X
Godin, Maurice	X	X	X	X	X	X
Godin, Yvon	X	■	X	X	X	X
Haché, Jules	X	■	X	X	X	X
Haché, Thérèse	X	■	■	■	X	X
Lanteigne, Joseph	■	X	X	X	X	■
LeBouthillier, Louis	X	X	X	X	■	X
Losier, Denis	X	X	X	X	X	X
Mallet, Paul-Aimé	X	X	X	■	X	X
Poirier, Anthony	X	■	X	X	X	X
Robichaud, Luc	X	X	X	X	X	■
Ross, Alyre	X	X	X	X	X	X
Savoie, Benoit	X	X	X	X	X	X
Savoie, Bernard	X	■	X	■	X	■
Savoie, Georges R.	X	X	X	X	X	X
Thériault, Bernard	X	■	X	■	X	■



## Nombre de permis émis par localité, valeur des constructions et les sommes perçues en 2022

Localités membres	Nombre de permis	Valeur des constructions	Sommes perçues
Bas-Caraquet	19	1 385 060 \$	6 825 \$
Bertrand	17	344 529 \$	2 040 \$
Caraquet	72	31 580 474 \$	159 255 \$
Grande-Anse	16	432 670 \$	2 535 \$
Lamèque	12	3 651 500 \$	18 590 \$
Le Goulet	11	345 400 \$	1 695 \$
Maisonnette	18	647 074 \$	3 475 \$
Neguac	21	1 123 605 \$	6 690 \$
Paquetville	7	956 300 \$	4 895 \$
Shippagan	25	4 351 800 \$	22 360 \$
St-Isidore	29	17 152 919 \$	86 895 \$
St-Léolin	13	287 570 \$	1 955 \$
Ste-Marie St-Raphaël	10	243 575 \$	1 065 \$
Tracadie	197	22 149 884 \$	109 296 \$
<b>Total DSL</b>	<b>180</b>	<b>12 934 762 \$</b>	<b>55 880 \$</b>
<b>Total municipal</b>	<b>467</b>	<b>84 652 360 \$</b>	<b>427 571 \$</b>
<b>Grand total</b>	<b>647</b>	<b>97 587 122 \$</b>	<b>483 451 \$</b>

## Nombre de permis émis par localité entre 2019 et 2022

Localités membres	Nombre de	Nombre de	Nombre de	Nombre de
	permis	permis	permis	permis
	2019	2020	2021	2022
Bas-Caraquet	39	35	17	19
Bertrand	31	23	25	17
Caraquet	128	107	96	72
Grande-Anse	23	21	11	16
Lamèque	42	21	20	12
Le Goulet	11	10	8	11
Maisonnette	27	17	11	18
Neguac	46	36	27	21
Paquetville	17	12	12	7
Shippagan	59	34	51	25
St-Isidore	17	21	25	29
St-Léolin	18	13	5	13
Ste-Marie St-Raphaël	18	19	13	10
Tracadie	403	285	200	197
<b>Total municipal</b>	<b>879</b>	<b>654</b>	<b>521</b>	<b>467</b>
<b>Total DSL</b>	<b>385</b>	<b>279</b>	<b>176</b>	<b>180</b>
<b>Grand total</b>	<b>1264</b>	<b>933</b>	<b>697</b>	<b>647</b>

## Nombre de dérogations traitées par le CRP/interne par municipalités/ DSL de 2019 à 2022

Nombre de dérogation de zonage/lotissement

Localités membres	2019	2020	2021	2022
Bas-Caraquet	7	11	7	6
Bertrand	4	4	4	6
Caraquet	22	13	16	17
Grande-Anse	1	3	3	1
Lamèque	1	4	5	5
Le Goulet	0	1	4	3
Maisonnette	4	1	0	5
Neguac	5	5	8	5
Paquetville	3	3	1	2
Shippagan	4	8	10	10
St-Isidore	3	2	6	8
St-Léolin	1	1	1	0
Ste-Marie St-Raphaël	3	2	2	1
Tracadie	12	19	17	17
DSL	13	15	15	12
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>92</b>	<b>99</b>	<b>98</b>

## Valeur des permis de construction en 2022

Localités membres	Résidentiel	Commercial et Industriel	Institutionnel	Récréatif et naturel	TOTAL Valeur
Bas-Caraquet	523 400 \$	550 000 \$	0 \$	311 660 \$	1 385 060 \$
Bertrand	341 402 \$	3 127 \$	0 \$	0 \$	344 529 \$
Caraquet	5 340 939 \$	1 410 415 \$	23 752 400 \$	1 076 720 \$	31 580 474 \$
Grande-Anse	228 720 \$	78 950 \$	110 000 \$	15 000 \$	432 670 \$
Lamèque	1 311 500 \$	50 000 \$	2 290 000 \$	0 \$	3 651 500 \$
Le Goulet	230 370 \$	9 600 \$	105 430 \$	0 \$	345 400 \$
Maisonnette	135 640 \$	0 \$	262 084 \$	249 350 \$	647 074 \$
Neguac	1 123 605 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 123 605 \$
Paquetville	376 300 \$	0 \$	580 000 \$	0 \$	956 300 \$
Shippagan	3 233 060 \$	25 000 \$	1 093 740 \$	0 \$	4 351 800 \$
St-Isidore	2 772 360 \$	2 000 \$	14 375 709 \$	2 850 \$	17 152 919 \$
St-Léolin	280 570 \$	0 \$	7 000 \$	0 \$	287 570 \$
Ste-Marie St-Raphaël	235 575 \$	8 000 \$	0 \$	0 \$	243 575 \$
Tracadie	16 636 621 \$	4 982 508 \$	1 875 \$	528 880 \$	22 149 884 \$
DSL	9 530 686 \$	2 126 480 \$	25 560 \$	1 251 036 \$	12 934 762 \$
<b>Total</b>	<b>42 300 748 \$</b>	<b>9 246 080 \$</b>	<b>42 604 798 \$</b>	<b>3 435 496 \$</b>	<b>97 597 122 \$</b>



# ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2022



Commission de  
services régionaux  
Péninsule acadienne

2022

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX  
PÉNINSULE ACADIENNE**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**TABLE DES MATIÈRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

---

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	7
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CHARTERED PROFESSIONAL  
ACCOUNTANTS

## BATHURST

1935, ave. St. Peter Avenue  
Suite 100  
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984  
Télec./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

## PÉNINSULE

### CARAQUET

43, boul. St-Pierre Ouest  
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010  
Télec./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

### SHIPPAGAN

183, boul. J.-D. Gauthier  
Shippagan, NB E8S 1M8

Tél./Tel.: (506) 336-1200  
Télec./Fax: (506) 336-1209

eprpeninsule@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne,

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2022, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*EPR - Bathurst / Péninsule*

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE  
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick  
10 mai 2023

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

5

	<b>Budget Non-audités (Note 15)</b>	<b>2022 Actuel</b>	<b>2021 Actuel</b>
<b>REVENUS</b>			
Vente services	2 392 880	\$ 2 352 703	\$ 2 381 038
Frais facturés aux membres	4 399 996	4 399 995	4 111 708
Autres revenus	39 485	504 428	295 160
Intérêts	-	26	43
	<b>6 832 361</b>	<b>7 257 152</b>	<b>6 787 949</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Administration	3 120 331	3 335 035	2 897 822
Services financiers	42 686	99 827	168 041
Gouvernance	49 500	38 959	35 035
Services de planification et d'inspection des bâtiments	830 500	821 747	882 030
Services de gestion des déchets solides	2 598 954	3 135 029	2 710 507
	<b>6 641 971</b>	<b>7 430 597</b>	<b>6 693 435</b>
(DÉFICIT) EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (note 12)	190 390	\$ (173 445)	94 514
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		1 510 516	1 416 001
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE</b>		<b>1 337 071</b>	<b>\$ 1 510 515</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
 AU 31 DÉCEMBRE 2022

6

	2022	2021
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (note 3)	121 181 \$	95 677 \$
Débiteurs		
- Général	611 142	651 806
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	44 422	31 975
- Province du Nouveau-Brunswick	134 210	54 217
	910 955	833 675
<b>PASSIFS</b>		
Emprunt bancaire (note 5)	859 200	650 000
Créditeurs et charges à payer	790 803	448 139
Produits reportés	85 679	-
Dette à long terme (note 7)	3 010 000	3 083 000
	4 745 682	4 181 139
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(3 834 727)</b>	<b>(3 347 464)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 11)	8 140 083	7 636 893
Amortissement cumulé	3 203 192	2 906 403
	4 936 891	4 730 490
Frais payés d'avance	234 907	127 489
	5 171 798	4 857 979
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>1 337 071 \$</b>	<b>1 510 515 \$</b>

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Administrateur : \_\_\_\_\_

Administrateur : \_\_\_\_\_

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

7

	2022	2021
(Déficit) excédent pour l'année	(173 445) \$	94 515 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(503 190)	(24 867)
Amortissement des immobilisations corporelles	296 789	264 136
	(379 846)	333 784
Augmentation des charges payées d'avance	(234 907)	(127 489)
Utilisation des charges payées d'avance	127 489	74 104
	(107 418)	(53 385)
Variation de la dette nette	(487 264)	280 399
Dette nette au début de l'exercice	(3 347 463)	(3 627 862)
<b>DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(3 834 727) \$</b>	<b>(3 347 463) \$</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

8

	2022	2021
<b>MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>		
(Déficit) excédent pour l'exercice	(173 445) \$	94 515 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	296 789	264 136
Débiteur - Général	40 666	91 491
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(12 447)	(6 443)
Débiteur - Province du Nouveau-Brunswick	(79 993)	41 384
Créditeurs et frais courus	342 661	(19 219)
Revenus différés	85 679	(26 000)
Augmentation des frais payés d'avance	(107 417)	(53 385)
Changements dans les fonds de réserve	(26)	153 972
	392 467	540 451
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(503 190)	(24 867)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt à demande	209 200	(1 323 000)
Dette à long terme	289 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(362 000)	(357 000)
	136 200	(1 680 000)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	25 477	(1 164 416)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	44 216	1 208 632
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice</b>	<b>69 693 \$</b>	<b>44 216 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse non affectée (note 3).

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



## **1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

La Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne, qui regroupe le Service d'urbanisme et la Gestion des déchets solides, agit en tant qu'agent de prestation de services. Financée par les communautés membres, elle travaille pour celles-ci en visant la collaboration, la communication et la planification entre les 14 municipalités et les 51 districts de services locaux qu'elle dessert. La CSRPA est une des 12 Commissions de services régionaux provinciales mises sur pied suite au Plan d'action pour un nouveau système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick dévoilé en 2011.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides et de la Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

En 2019, la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne a fait l'acquisition de l'Aéroport de la Péninsule.

## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

### Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

### Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 10 novembre 2021.

### Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

### **Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs général, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, de créiteurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins et les découverts bancaires.

### **Immobilisations corporelles**

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Asphalte	15 années
Bâtiments	25-30 années
Piste d'atterrissage	25 années
Machinerie et équipement	5-25 années
Meubles, matériel et logiciels	5 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

Information sectorielle

La Commission est une commission diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses clients. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services sont fournis par les départements suivants :

Services de collaboration et planification régionale

Cette section inclut le tourisme, l'Aréoport de la péninsule, le contrôle des chiens, le développement communautaire en plus des autres services volontaires.

Services d'aménagement et planification locale

Cette section inclut les services de planification et d'aménagement du territoire dont les plans municipaux et ruraux ainsi que les lotissements, l'émission des permis d'aménagement et de construction.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de la gestion des déchets solides et de la prise en charge du triage des matières recyclables.

**3. ENCAISSE**

	2022	2021
Encaisse - affectée	51 488 \$	51 461 \$
Encaisse - non affectée	69 693	44 216
	<b>121 181 \$</b>	<b>95 677 \$</b>

**4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES**

	2022	2021
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	44 422 \$	31 975 \$

**5. EMPRUNT BANCAIRE**

La Commission dispose d'une marge de crédit autorisée de 961 626 \$, au taux préférentiel de 6,45 %, avec un montant maximal permis de 953 225 \$, dont 453 225 \$ est inutilisé au 31 décembre 2022.

La Commission dispose d'un prêt à terme de 289 200 \$, échéant en février 2023, au taux préférentiel de 6,45 %, dont la totalité est utilisée au 31 décembre 2022.

La Commission dispose d'un deuxième prêt à terme de 50 000 \$, échéant en septembre 2023, au taux préférentiel de 6,45 %, dont la totalité est utilisée au 31 décembre 2022.

La Commission dispose d'un troisième prêt à terme de 70 000 \$, échéant en septembre 2023, au taux préférentiel de 6,45 %, dont la totalité est utilisée au 31 décembre 2022.



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS**

La Commission offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour les employés à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de 15 jours par année. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 210 heures de congés de maladie.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était 178 864 \$ au 31 décembre 2021 et 167 237 \$ au 31 décembre 2022.

**9. ENGAGEMENTS**

La Commission s'est engagée par contrat jusqu'au 31 décembre 2023 pour le loyer. Le solde des engagements suivant ce contrat s'établit à 82 458 \$. Les paiements minimums exigibles au cours du prochain exercice sont les suivants :

---

2023	82 458 \$
------	-----------

---

**10. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME**

Emprunt provisoire pour le capital

La Municipalité a l'autorité ministérielle pour l'emprunt à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 22-0045	70 000	Financement temporaire
D.C. No. 22-0071	152 000	Financement temporaire

---

**222 000 \$**

---

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Commission. En 2022, la Commission s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**11. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Terrain	Asphalte	Bâtiments	Piste d'atterrissage	Machineries et équipements	Meubles, matériels et logiciels	Total 2022	Total 2021
<b>Coût:</b>								
Solde d'ouverture	302 509 \$	17 053 \$	1 754 905 \$	2 669 839 \$	2 546 057 \$	346 530 \$	7 636 893 \$	7 612 026 \$
Ajouts : Additions	-	45 010	-	-	458 180	-	503 190	24 867
Solde de fermeture	302 509	62 063	1 754 905	2 669 839	3 004 237	346 530	8 140 083	7 636 893
<b>Amortissement accumulé :</b>								
Solde d'ouverture	-	17 053	625 163	928 220	993 614	342 353	2 906 403	2 642 267
Moins : Amortissement	-	3 001	57 820	79 382	152 409	4 177	296 789	264 136
Solde de fermeture	-	20 054	682 983	1 007 602	1 146 023	346 530	3 203 192	2 906 403
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>302 509 \$</b>	<b>42 009 \$</b>	<b>1 071 922 \$</b>	<b>1 662 237 \$</b>	<b>1 858 214 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>4 936 891 \$</b>	<b>4 730 490 \$</b>
<b>Composé de :</b>								
Collaboration et planification	17 170 \$	- \$	23 812 \$	1 662 237 \$	2 769 \$	- \$	1 705 988 \$	1 792 123 \$
Site d'enfouissement	285 339	42 009	1 048 110	-	1 855 445	-	3 230 903	2 938 367
	<b>302 509 \$</b>	<b>42 009 \$</b>	<b>1 071 922 \$</b>	<b>1 662 237 \$</b>	<b>1 858 214 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>4 936 891 \$</b>	<b>4 730 490 \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**12. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE**

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification locale	Gestion des déchets solides	Capital	Immobilisations	Fonds de réserve générale Urbanisme	Déchets solides	Total
Excédent (déficit) pour l'année 2022	(41 985) \$	20 053 \$	(151 539) \$	- \$	- \$	3 \$	23 \$	(173 445) \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis								
Surplus (Déficit) d'avant dernière année	(5 445)	(3 770)	14 615	-	-	-	-	5 400
Transfert du fonds de réserve général								
Remboursement du principal de la dette à long terme	(27 000)	-	(335 000)	-	-	-	-	(362 000)
Dépenses d'amortissement	86 135	-	210 654	-	-	-	-	296 789
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2022	53 690	(3 770)	(109 731)	-	-	-	-	(59 811)
<b>Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2022</b>	<b>11 705 \$</b>	<b>16 283 \$</b>	<b>(261 270) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>(233 256) \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**13. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE**

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification locale	Gestion des déchets solides	2022 Total	2021 Total
<b>REVENUS</b>					
Vente de services	-	60 \$	2 352 644 \$	2 352 704 \$	2 381 038 \$
Frais facturés aux membres	627 242	1 392 288	2 380 465	4 399 995	4 111 707
Autres revenus	335 458	112 334	56 635	504 427	295 162
Intérêts	-	3	23	26	43
	962 700	1 504 685	4 789 767	7 257 152	6 787 950
<b>DÉPENSES</b>					
Salaires et bénéfices	399 595	1 091 792	1 456 178	2 947 565	2 785 253
Biens et services	503 467	392 840	3 174 621	4 070 928	3 459 989
Amortissement	86 135	-	210 654	296 789	264 136
Intérêts - dette à long terme	15 488	-	60 027	75 515	138 804
Autres	-	-	39 800	39 800	45 252
	1 004 685	1 484 632	4 941 280	7 430 597	6 693 434
<b>(DÉFICIT) EXCÉDENT POUR L'ANNÉE</b>	<b>(41 985) \$</b>	<b>20 053 \$</b>	<b>(151 513) \$</b>	<b>(173 445) \$</b>	<b>94 516 \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**14. ÉTAT DES RÉSERVES**

	Fonds de réserve générale		Fonds de réserve immobilisations	2021
	Urbanisme	Déchets solides		Total
<b>ACTIFS</b>				<b>Total</b>
Encaisse	5 136 \$	3 396 \$	42 956 \$	51 488 \$
Débiteurs	21	430	-	451
	5 157	3 826	42 956	51 939
				51 913

<b>PASSIFS</b>				
Excédent accumulé	5 157 \$	3 826 \$	42 956 \$	51 939 \$
				51 913 \$

<b>REVENUS</b>				
Intérêts	3 \$	2 \$	21 \$	26 \$
				27 \$

<b>DÉPENSES</b>				
Excédent pour l'année	3 \$	2 \$	21 \$	26 \$
				27 \$

	Montant du principal	Taux d'intérêt
Détails de l'encaisse		Variable
Compte Épargne stable à intérêt quotidien	5 136 \$	Variable
Compte Épargne stable à intérêt quotidien	3 396 \$	Variable
Compte Épargne stable à intérêt quotidien	42 956 \$	Variable

\_\_\_\_\_ Date  
 Kassim Doumbia  
 Trésorier,  
 Commission de services régionaux Péninsule acadienne  
 \_\_\_\_\_ Sceau municipal



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**15. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP**

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification locale	Gestion des déchets solides	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
<b>REVENUS</b>						
Ventes de services	\$ -	\$ -	\$ 2 392 880	\$ -	\$ -	\$ 2 392 880
Frais facturés aux membres	627 242	1 392 289	2 380 465	-	-	4 399 996
Autres revenus	39 485	-	-	-	-	39 485
Surplus	13 976	-	14 615	-	(28 591)	-
	680 703	1 392 289	4 787 960	-	(28 591)	6 832 361
<b>DÉPENSES</b>						
Administration	655 203	483 789	1 898 974	86 135	(3 770)	3 120 331
Gouvernance	9 900	19 800	19 800	-	-	49 500
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-	830 500	-	-	-	830 500
Services de gestion des déchets solides	-	-	2 388 300	210 654	-	2 598 954
Services financiers	-	-	-	-	-	-
Intérêts	-	-	42 686	-	-	42 686
Dette à long terme	-	27 000	335 000	-	(362 000)	-
Transfert au fonds de réserve de fonctionnement	-	-	150 000	-	(150 000)	-
	665 103	1 361 089	4 834 760	296 789	(515 770)	6 641 971
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>15 600 \$</b>	<b>31 200 \$</b>	<b>(46 800) \$</b>	<b>(296 789) \$</b>	<b>487 179 \$</b>	<b>190 390 \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**16. SUPPORT DES REVENUS**

	<b>Budget Non audité</b>	<b>2022 Actuel</b>	<b>2021 Actuel</b>
<b>VENTE DE SERVICES</b>			
Autres services de planification	-	\$ 60	\$ 180
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	1 933 750	2 003 024	1 943 386
Déchets de construction et de démolition	121 860	111 793	129 247
Matières recyclables	337 270	237 826	308 225
	<b>2 392 880</b>	<b>\$ 2 352 703</b>	<b>\$ 2 381 038</b>

**FRAIS FACTURÉS AUX MEMBRES**

Frais de collaboration et planification régionales	627 242	\$ 627 242	\$ 481 295
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	1 392 289	1 392 288	1 330 463
Frais de déversement	2 380 465	2 380 465	2 299 950
	<b>4 399 996</b>	<b>\$ 4 399 995</b>	<b>\$ 4 111 708</b>

**AUTRES REVENUS**

Autres - collaboration et planification régionales	39 485	\$ 335 458	\$ 100 855
Autres - planification et développement	-	112 334	157 468
Autres - déchets solides	-	56 636	36 837
	<b>39 485</b>	<b>\$ 504 428</b>	<b>\$ 295 160</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**17. SUPPORT DES DÉPENSES**

	<b>Budget Non audité</b>	<b>2022 Actuel</b>	<b>2021 Actuel</b>
<b>ADMINISTRATION</b>			
Bureau du directeur général	235 600 \$	254 554 \$	229 178 \$
Gestion financière			
Audit externe	9 000	7 821	7 821
Autres			
Assurance responsabilité civile	10 000	12 898	11 713
Honoraires professionnels	1 000	2 900	-
Relations publiques	9 000	5 162	611
Dépenses de bureau	58 141	62 866	68 103
Services juridiques	159 552	110 987	130 747
Aéroport de la péninsule	182 735	179 558	169 151
Service du tourisme	298 600	385 826	319 223
Contrôle des chiens	24 502	24 421	23 252
Transport collectif	-	120 599	-
Développement communautaire	-	99 114	-
	743 530	1 004 331	722 800
Administration - Planification locale			
Bureau de la planification locale	287 900	255 395	217 502
Assurance responsabilité civile	8 500	27 631	12 125
Honoraires professionnels	-	58 620	121 129
Relations publiques	5 000	7 773	2 933
Dépenses de bureau	105 722	150 103	114 906
Services juridiques	2 000	12 874	-
	409 122	512 396	468 595
Administration - Division des déchets solides			
Bureau de la Division des déchets solides	1 436 136	1 344 923	1 351 245
Assurance responsabilité civile	22 000	88 215	37 865
Honoraires professionnels	2 000	-	-
Relations publiques	75 000	19 891	11 192
Dépenses de bureau	187 943	102 904	69 126
	1 723 079	1 555 933	1 469 428
	<b>3 120 331 \$</b>	<b>3 335 035 \$</b>	<b>2 897 822 \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**17. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)**

	<b>Budget Non audité</b>	<b>2022 Actuel</b>	<b>2021 Actuel</b>
<b>SERVICES FINANCIERS</b>			
Intérêts et frais bancaires	36 000 \$	37 793 \$	45 252 \$
Intérêts sur la dette à long terme	6 686	60 027	122 789
Coûts de financement	-	2 007	-
	<b>42 686 \$</b>	<b>99 827 \$</b>	<b>168 041 \$</b>
<b>GOUVERNANCE</b>			
Honoraires	26 500 \$	28 694 \$	21 159 \$
Déplacements	7 000	6 440	5 201
Réunions	16 000	3 825	8 675
	<b>49 500 \$</b>	<b>38 959 \$</b>	<b>35 035 \$</b>
<b>SERVICES DE PLANIFICATION ET D'INSPECTION DES BÂTIMENTS</b>			
<b>Services de planification</b>			
Personnel	517 200 \$	474 616 \$	434 888 \$
Comité consultatif en planification	1 500	1 861	209
Autres dépenses	14 000	10 818	9 284
	<b>532 700</b>	<b>487 295</b>	<b>444 381</b>
<b>Services d'inspection</b>			
Personnel	278 800	250 527	288 584
Autres dépenses	19 000	83 925	149 065
	<b>297 800</b>	<b>334 452</b>	<b>437 649</b>
	<b>830 500 \$</b>	<b>821 747 \$</b>	<b>882 030 \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**17. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)**

	<b>Budget Non audité</b>	<b>2022 Actuel</b>	<b>2021 Actuel</b>
<b>SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES</b>			
Collecte	233 000 \$	447 966 \$	288 067 \$
Triage	50 300	84 534	56 221
Station et bâtiment	62 300	61 189	64 927
Machinerie et équipement	70 000	85 948	65 080
Opérations d'enfouissement	1 676 200	1 680 954	1 709 719
Station de transfert	2 000	1 688	1 181
Réacheminement des déchets	273 500	551 810	279 586
Compostage	11 000	-	20 532
Déchets domestiques dangereux	10 000	10 286	47 196
Amortissement	210 654	210 654	177 998
	<b>2 598 954 \$</b>	<b>3 135 029 \$</b>	<b>2 710 507 \$</b>

---

**18. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.